N° 7929. — XXVIme Année. 5c. Le Numéro 5c. Jeudi 4 Octobre 1906.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an ..... fr. 10.—
Six mois ..... » 5.—
Trois mois .... » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

La Commission scolaire a voté hier soir la suppression du Corps des Cadets

Importante décision

La Commission scolaire a pris hier soir une importante décision. Sur une demande du Conseil communal, provoquée par la dernière discussion relative aux Cadets au sein du Conseil général, le Comité des Etudes a examiner la question et a proposé à la Commission de voter la suppression de cette institution, tout en laissant subsister la Musique à de certaines conditions.

Il nous a paru que cette décision valait que nous mettions sous les yeux de nos lecteurs un état complet des documents et de la discussion qui l'ont amenée. Voici d'abord les pièces officielles :

Lettre du Conseil communal

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS — La Chaux-de-Fonds, 25 août 1906.

Conseil communal — *A la Commission scolaire En Ville.*

Monsieur le Président et Messieurs,

Ensuite de la discussion qui a eu lieu dans la dernière séance du Conseil général relativement au poste n° 124 du budget de l'Instruction publique : « Subvention au Corps des Cadets, 1400 fr. », nous venons vous prier de bien vouloir :

1) Faire établir une statistique des élèves astreints aux exercices des cadets, soit pour les cadets, le nombre de ceux incorporés dans l'infanterie, dans l'artillerie, la musique et les tambours et pour les non-cadets, les classes qu'ils fréquentent et les motifs de dispense;

2) nous indiquer le nombre des heures nouvelles de gymnastique qu'il serait nécessaire de créer en cas de suppression du Corps des Cadets et la dépense présumée;

3) élaborer un projet de budget pour la Musique des Cadets, dans le cas où celle-ci continuerait à subsister;

4) nous donner votre avis sur l'utilité des exercices de cadets et la portée disciplinaire de ceux-ci.

En un mot, faire une étude générale sur les conséquences financières qui résulteraient pour le budget communal, de la suppression du Corps des Cadets.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil communal :

Pour le Secrétaire, H. Mathys. — *Le Président,* P. Mosimann.

Lettre du Comité des Cadets

Comité du Corps des Cadets de la Chaux-de-Fonds — La Chaux-de-Fonds, 28 sept. 1906.

M. le président et MM. les membres de la Commission scolaire En Ville.

Monsieur le Président et Messieurs,

La dernière discussion soulevée au sein du Conseil général de notre ville, au sujet du Corps des Cadets, nous oblige à vous prier de bien vouloir provoquer une discussion énergique au sein de votre Commission pour qu'il soit finalement décidé si notre Colrps de Cadets sera maintenu, ou si vous préférez le voir se dissoudre.

En outre, par suite d'un service bien long et très fréquent, l'arme employée actuellement par nos cadets est hors d'usage et nous ne pouvons prendre aucune responsabilité, avec un fusil semblable.

Nous devons vous déclarer également que le Corps de Cadets de La Chaux-de-Fonds, parmi les nombreuses institutions de ce genre, est le seul employant encore une arme aussi démodée, et pour laquelle nous ne pouvons même plus nous procurer de munitions.

En effet, par lettre du 17 septembre, que vous trouverez incluse, le dépôt fédéral des munitions à Thoune, nous avisait que les cartouches d'exercice pour notre fusil de cadets n'existaient plus.

Nous espérons cependant, ensuite de demandes pressantes à quelques arsenaux pouvoir obtenir pour cette année encore les cartouches nécessaires pour notre sortie d'automne, laquelle aura lieu, nous profitons de l'occasion pour vous en aviser et demander votre assentiment le Mardi 16 courant, au Valanvron.

Il résulte de ces faits que nous ne pouvons et que nous ne voulons plus continuer à instruire le Corps des Cadets avec les armes, dont il dispose, et nous sommes décidés à lui procurer le fusil nouveau modèle, en usage depuis longtemps, dans tous les autres corps de la Suisse. Ainsi seulement, nous pourront atteindre un but utile, en pratiquant tout particulièrement le tir, formant ces jeunes gens pour qu'à l'avenir ils puissent tout en devenant de bons membres de nos sociétés de tir, se préparer à la défense éventuelle de notre territoire.

Mais nous ne tenons à faire aucune dépense avant d'être fixés sur le sort du Corps des Cadets; pour ces motifs, nous vous demandons, Monsieur le Président et Messieurs, de nous déclarer, d'une façon catégorique, si vous penser maintenir le corps ou le supprimer, afin que nous sachions si nous pouvons agir en sorte qu'il puisse à l'avenir se présenter décemment devant les autres corps de la Suisse.

Il n'est question d'aucun crédit, nous espérons même pouvoir nous procurer les fonds nécessaires sans avoir recours à la caisse communale, quoique nous ne disposions que d'une subvention de trois cents francs (300 francs) annuellement avec laquelle nous devons entretenir les armes, fournir les munitions de l'infanterie et de l'artillerie et faire face à tous les frais qu'occasionne une sortie d'automne, ainsi qu'à toutes les petites dépenses de bureau, etc.

Quant aux subsides de Messieurs les instructeurs de l'infanterie et de l'artillerie, nous ne pouvons vous les indiquer, ceux-ci ayant depuis longtemps renoncé aux honoraires qui leur sont dûs, sachant parfaitement que notre caisse n'est pas en état de satisfaire à ces dépenses, toutes légitimes soient-elles, ce qui certes n'est pas pour faciliter notre tâche de trouver des citoyens disposés à perdre leur temps sans rémunération aucune.

Afin d'éviter tout équivoque au sujet de la subvention de 1400 fr., nous tenons de vous en donner ci-dessous la répartition, étant persuadés que bien peu d'entre vous, Messieurs, la connaisse.

1° Honoraires de l'instructeur de la musique	fr. 900.—
2° Honoraires de l'instructeur-tambour	» 200.—
3° Reste pour le Corps proprement dit	» 300.—
Total	fr. 1400.—

Nous comptons donc, Monsieur le Président et Messieurs, sur une réponse favorable et catégorique, et en vous assurant de notre dévouement, nous vous présentons, Monsieur le Président et Messieurs, nos salutations respectueuses.

Comité des Cadets :

Le Secrétaire, H. Favre. — *Le Président,* Ch. Villars.

Rapport du Comité des Etudes

La Chaux-de-Fonds, le 1er octobre 1906.

Au Conseil communal, En Ville.

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons l'honneur de répondre à votre office du 25 août concernant la situation du Corps des cadets et nous reprenons les différents points que votre lettre et la discussion au Conseil général ont soulevés.

Vous nous demandez en premier lieu d'établir la statistique des élèves astreints aux exercices, des motifs de dispense et l'incorporation. Voici ces chiffres :

Première statistique

	Nombre des élèves astreints	Sont cadets
Gymnase	105	13
Ecoles primres	268	100
	Sur 373 élèves astr.	113 seulement

se sont conformés aux injonctions du règlement pour le Corps des Cadets de 1889, article 1er qui dit : « Les exercices militaires sont une branche obligatoire de l'enseignedans les 1re, 2me, 3me et 4me classes de l'Ecole industrielle et dans les 1res classes primaires.»

A ces 113 cadets, il faut ajouter 50 volontaires de 2me primaire, ce qui donne un effectif total de 163 cadets.

Incorporation

	Infanterie	Artillerie	Musique	Tambours	Total
Gymnase	7	3	3	—	13
Ires primaires	52	15	28	5	100
IImes » (vol.)	29	1	16	4	50
	88	19	47	9	163

Les 260 non-cadets invoquent ou la dispense accordée par un médecin ou le refus de leurs parents ou encore l'externat, c'est-à-dire l'habitation hors de la localité. Nous avons pu établir les chiffres suivants :

	Non cadets	Cert. méd.	Refus des parents	Externes	Exclus
Gymnase	92	45	37	9	1
Ecoles primres	168	43	125	—	—
	260	88	162	9	1

Toutefois, il faut tenir compte du fait que sur les 37 élèves du Gymnase qui refusent le service 19 ont cependant fait partie du corps et leur sortie a été autorisée par le Comité des cadets.

De ces 260 non-cadets, 226 reçoivent une leçon de gymnastique supplémentaire depuis le 1er septembre dernier.

II. Vous nous demandez ensuite combien d'heures nouvelles de gymnastique la suppression du Corps des Cadets nécessiterait et quelles dépenses elle entraînerait.

Actuellement (budget de 1907) les leçons de gymnastique aux non-cadets coûtent :

au Gymnase, 2 heures, soit	fr. 200
à l'Ecole primaire, 4 heures, soit	fr. 360

Si la suppression des exercices militaires était votée par le Conseil général, il faudrait :

Au Gymnase une seule leçon nouvelle, soit 100 francs; à l'Ecole primaire deux leçons nouvelles, soit 180 francs, ce qui ferait un budget de 840 francs pour la gymnastique contre 1960 francs en 1907 (1400 fr. aux cadets, 560 fr. aux non-cadets).

III. Projet de budget pour la Musique des Cadets dans le cas où celle-ci continuerait à subsister :

Si, les Cadets étant supprimés, la Musique continuait à vivre sous l'appellation de « fanfare » ou « harmonie » ou simplement de « Musique scolaire », il serait nécessaire de lui procurer une situation à peu près pareille à celle dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. Il faudrait qu'elle restât dans le giron scolaire d'un côté et qu'elle eût des membres passifs nommant un comité, de l'autre.

L'existence des membres passifs est indispensable pour procurer quelque argent au fonds d'achat et de réparation des instruments et pour établir autour de nos jeunes musiciens cette atmosphère de discipline bienveillante et de sympathie qu'un comité officiel assurerait moins certainement. Et puisque ce groupement de gens dévoués existe et s'occupe avec intérêt de son œuvre, il serait prudent de le conserver si toutefois lui-même accepte la suppression du Corps et une organisation nouvelle de la Musique.

Sur la somme de 1400 fr. attribuée au Corps des Cadets, 900 fr. vont à la Musique, 200 fr. aux tambours, 300 fr. à l'infanterie et à l'artillerie.

Cette première somme de 900 fr. attribuée à la Musique représente :

1° Sept heures de leçons hebdomadaires (mardi 2, jeudi 3, samedi 2).

2° Deux heures au « Cours préparatoire » (25 élèves, le vendredi).

3° Une heure de répétition spéciale aux élèves peu préparés.

4° L'arrangement musical et la copie des morceaux mis à l'étude, soit environ 20 par année à 50 parties chacun. Notons qu'à l'origine, le contrat passé avec le directeur prévoyait 2 morceaux par année.

Le nombre des musiciens et des élèves étant considérable — 70 à 75 — les frais de réparation d'instruments et d'achat peuvent être estimés à 350 fr. par année. Cette dépense est supportée en majeure partie par les membres passifs.

En résumé, si la suppression des Cadets devait avoir pour conséquence la démission des membres passifs et le retrait de leur subside, le budget de la « Musique scolaire » s'établirait ainsi :

Traitement du directeur	Fr. 900
Achat, arrangement et copie de musique	» 250
Achat et réparation d'instruments	» 350
Total	Fr. 1500

Si les membres passifs continuent leur appui à la Musique, on peut diminuer ce chiffre de 350 fr., ce qui ramènerait la dépense à 1150 fr.

IV. Opinion de l'autorité scolaire sur l'utilité des exercices des Cadets et la portée disciplinaire de ceux-ci :

Au point de vue purement militaire, nous sommes obligés de nous récuser, les professionnels eux-mêmes n'étant pas d'accord entre eux. Voici par contre notre avis sur l'utilité pratique et immédiate de cet enseignement militaire : On donne volontiers aux exercices des cadets la même valeur qu'aux exercices de gymnastique, mais, sans aucun parti pris antimilitariste et en considérant très objectivement la question, il est impossible de souscrire à cette opinion.

En effet le cadet est sanglé dans son uniforme, tandis que le jeune gymnaste est dévêtu et ses mouvements sont libres. Le cadet n'a en fait d'exercices que la marche et le maniement du fusil, le gymnaste dispose au contraire des ressources des halles et spécialement des engins modernes comme l'espalier, le pas de géant, les perches, etc., qui permettent de développer harmoniquement tous les muscles. De même les exercices très pratiqués avec les cannes et les haltères peuvent être considérés comme l'équivalent, en matière de développement physique, du maniement du fusil. Les leçons de gymnastique sont variées par une série de jeux sportifs pratiqués en plein air si le temps est beau, dans la halle en hiver et sûrement la valeur de ces jeux est plus réelle que celle des exercices militaires.

Il serait facile d'accorder aux classes supérieures et spécialement aux élèves du Gymnase quelques exercices de tir qui les prépareraient à leur carrière future de soldats-citoyens plus pratiquement que l'école de soldat ou l'école de compagnie.

Nous le répétons, nous considérons cette question de l'utilité gymnastique des exercices de cadets pour elle-même. Et nous savons que le corps médical, dans sa généralité s'est depuis longtemps prononcé dans le même sens que nous.

Conclusions

Considérant :

1° la faible participation des élèves aux exercices des cadets et la supériorité de la gymnastique sur ces exercices;

2° la popularité très méritée de la Musique et son utilité pour nos sociétés locales;

la Commission scolaire propose la solution n° 3 comportant la suppression du Corps des Cadets et le maintien de la Musique appuyée par des membres passifs.

* * *

La lecture de ces pièces faite, M. Paul Jaquet, président, ouvre une discussion générale sur la question.

La discussion est ouverte

M. Henri Grandjean. — Au point de vue militaire, il est très difficile d'avoir une opinion certaine sur l'utilité des Cadets, car les experts en la matière eux-mêmes ne sont pas d'accord. Actuellement, le courant populaire est absolument défavorable à cette institution; il est évidemment difficile de le remonter. Je reste pourtant convaincu qu'il y a de bons principes dans les Cadets ;il s'établit de bonnes relations entre les élèves et tous ceux qui ont fait partie du Corps se rappellent les heureux souvenirs qui leur en sont restés. Ce qui a tué la fréquentation et par conséquent la vitalité des Cadets, c'est le manque de sanction contre ceux qui se refusent à en faire partie.

D'un autre côté, la Société des officiers de notre ville a complètement abandonné la chose et les instructeurs eux-mêmes, s'ils s'en occupent toujours avec dévouement, sont plutôt découragés. Je propose cependant de faire encore un essai d'une année, en demandant le concours de toutes les bonnes volontés.

M. Carlo Picard. — Pour mon compte, j'estime absolument inutile de renvoyer à plus tard une décision. Le Corps des Cadets ne répond plus à aucun besoin et son principe même est, à cette heure, vivement combattu partout. Il nous faut une fois pour toutes prendre une attitude définitive dans cette question.

(Voir la suite en 2me feuille.)

BANQUE FÉDÉRALE
(SOCIÉTÉ ANONYME) 21316
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 3 Oct. 1906.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 o/o de commission, de papier bancable sur:

		Ess.	Cours
France.	Chèque Paris		99.97 1/2
	Court et petits effets longs.	3	99 97 1/2
	2 mois } accept. françaises.	3	99 97 1/2
	3 mois } minimum 3000 fr.	3	100.—
Londres	Chèque		25.18
	Court et petits effets longs.	4	25.16
	2 mois } acceptat. anglaises	4	25.13
	3 mois } minimum L. 100	4	25.13
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort	5	123 12 1/2
	Court et petits effets longs.	5	123.12 1/2
	2 mois } acceptat. allemands	5	123.20
	3 mois } minimum M. 3000.	5	123 25
Italie.	Chèque Gênes, Milan, Turin		100.07
	Court et petits effets longs.	5	100.07
	2 mois, 4 chiffres	5	100 15
	3 mois, 4 chiffres	5	100.22 1/2
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers.		99 67 1/2
	2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	3 1/2	99.67 1/2
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	99.67 1/2
Amsterd.	Chèque et court	5	208.—
Rotterd.	2 à 3 mois, trait. acc, Fl. 3000	4 1/2	208.—
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	5	208.—
Vienne.	Chèque et court	4 1/2	104.75
	Petits effets longs	4 1/2	104.75
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4 1/2	104.75
New-York	Chèque	5	5.18 1/2
SUISSE	Jusqu'à 4 mois	4 1/2	—.—

Billets de banque français	—	100 —
» » allemands	—	123 11 1/2
» » russes	—	2.63
» » autrichiens	—	104.70
» » anglais	—	25.16
» » italiens	—	100 —
Napoléons d'or	—	100 02 1/2
Souverains anglais	—	25.11
Pièces de 20 mark	—	24.62

Enchères publiques
de Bétail, Foin et Matériel agricole à Pouillerel.

Pour cause de décès, les enfants REICHEN feront vendre aux enchères publiques, à **Pouillerel**, le **Samedi 6 Octobre 1906**, dès 1 heure de l'après-midi :

15 vaches laitières, 3 génisses portantes, 3 élèves-génisses, 1 cheval de 6 ans, 1 cheval hors d'âge, 1 poulain de 18 mois, 12 poules, 2 chars à pont, 3 chars à échelles, 1 char à purin, 1 tombereau, 1 char à ressorts, 1 voiture de famille, 1 char à lait, 1 charrette, 2 bauches, 2 brouettes, 1 traîneau de luxe, 1 traîneau, 1 gros traîneau à brancards, 1 glisse à bras, 1 charrue, 1 piocheuse, 1 herse, 2 vans, 1 hâche-paille, 1 concasseur, 1 harnais de luxe, 2 colliers de travail et tout le matériel en usage dans une exploitation agricole.

Il sera en outre vendu 1 tas de foin de première qualité pour distraire.

Terme de paiement : 6 mois moyennant cautions.

La Chaux-de-Fonds, le 29 Sept. 1906.

Le Greffier de Paix :
17156-2 **G. Henrioud.**

A LOUER
pour époque à convenir un bel APPARTEMENT de 7 pièces, chambre de bains, cuisine et dépendances. Balcon, terrasse. Situation centrée. — S'adresser au bureau de gérances LOUIS LEUBA, rue Jaquet Droz 12.
16920-4

Les Timbres-Impôts
DE LA
Commune de la Chaux-de-Fonds
sont en vente dans les magasins ci-après :

MM. R. Hæfeli & Cie, libr., Ld-Rob. 13bis.
A. Winterfeld, épic. Léop.-Robert 59.
Société de Consommation, Jaquet-Droz 27.
Numa-Droz 45 et 111, Parc 54, Industrie 1, Nord 17, Fritz-Courvoisier 20 et Doubs 139. 7303-1
MM. Fuog-Wægeli, tab. Place H.-de-Ville 6.
Albert Petitpierre, épic., Pl. Neuve 4.
Grutli romand, Premier-Mars 7a.
MM. D. Hirsig, épicerie, Versoix 7.
A. Zimmermann, Numa-Droz 11.
MM. H. Augsburger, tab., Numa-Droz 89.
La Ménagère, Serre 35-a.
MM. A. Wille-Notz, épicerie, Balance 10.
Greffe des Prud'Hommes, Léop.-Robert 3.
Cuisine populaire, Collège 11.
MM. A. Dubois, débit de sel, Collège 13.
A. Perret-Savoie, épic., Charrière 4.
Mme Berlincourt, tabacs, Serre 31.

Gentiane
Dès le 20 août, le soussigné est acheteur de racines de gentiane en grandes quantités. Il se charge du voiturage et il rappelle à sa bonne clientèle et au public en général, qu'il est bien pourvu en **Gentiane pure**, vieille de plusieurs années. Sur commande on livre à domicile, en gros et en détail. Se recommande.
Ch. Nobs-Santschi, Hôtel Vue des Alpes
13481-9

FOIN FOIN FOIN
A vendre par wagon, beau foin bonne qualité, à **10** et **11** fr. les 100 kilos, **12** fr. grand foin 1er choix, rendu gare Chaux-de-Fonds. — **Paille** et **foin** au détail.
Grand entrepôt, **rue de la Serre 101.** 16466-2
L. Kunz-Maire

PHARMACIE-DROGUERIE LÉON PAREL
RUE LÉOPOLD-ROBERT 24a RUE CHAMPÊTRE
PHARMACIE MODERNE
Spécialités appréciées :
Coricide Parel, remède réputé le meilleur contre les cors aux pieds, durillons, etc., **60** cts. le flacon; envoi franco contre **75** cts. en timbres-poste.
Thé purgatif Parel: Cure du printemps, **90** cts.
Pilules purgatives «nec plus ultra», **1** fr. la boîte. A-39
Friction russe antirhumatismale, **1** fr. **30** cts.
Poudre stomachique 1 fr. **20** cts. la boîte.
Pâte dentifrice en tubes, **60** cts., **1** fr. et **1** fr. **25**.

Der beredte Franzose.
Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hülfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — **Praktisches Hülfbuch für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen.**
Preis : fr. 1»20.
PAPETERIE A. COURVOISIER, rue du Marché 1.

•AVIS•
Nous avons l'honneur d'informer le public que nous avons commencé notre
Service général de publicité
en SUISSE et à l'ETRANGER
Nous sommes à la disposition de la clientèle pour recevoir et transmettre aux organes de publicité les ordres d'insertions qui nous seront confiés. Ils seront exécutés avec toute l'exactitude et la ponctualité désirables. Nous fournirons également tous devis de publicité qu'on voudra bien nous demander.

UNION DES JOURNAUX SUISSES POUR LA PUBLICITÉ
„UNION-RÉCLAME"
Siège social : **LUCERNE**
Bureau pour la Suisse Romande : LAUSANNE, Rue de Bourg 34.
Bureaux à Londres, Paris, Berlin, Francfort s/M., Munich, etc.
Entreprise collective de publicité, notre association compte à ce jour environ 170 éditeurs suisses (représentant plus de 250 journaux et publications diverses) dont la plupart nous ont chargés **exclusivement** *de recevoir les annonces et réclames ex-cantonales à paraître dans leurs organes.*

Enchères publiques
de BOIS
aux BRENETETS, Chaux-de-Fonds

DATE : **LUNDI 8 OCTOBRE 1906**, à 1 1/2 heure après midi.
VENDEURS : MM. **JOSET & BOURQUIN.**
DÉTAIL : **300 stères** foyard, cartelage et rondins.
10 lots charronnage.
7 billons sciés en différentes épaisseurs.
500 fagots.
TERME : 4 mois sous cautions.
La Chaux-de-Fonds, le 1er Oct. 1906.
Le Greffier de Paix,
17191-4 G. HENRIOUD.

Etude Ch. BARBIER, notaire
rue Léopold Robert 50.

A LOUER
pour de suite ou époque à convenir
Léopold-Robert 102, belle grande remise. 16905-2
Ravin 3, joli petit pignon de 1 pièce et 1 cuisine. 16906
Ravin 3, 3me étage, 3 pièces, cuisine et corridor, avec belles dépendances.
Ravin 5, sous-sol de 2 pièces, cuisine et dépendances.

pour le 1er Octobre 1906
Nord 15, beau pignon, 2 pièces, cuisine et dépendances. 16907
Serre 55, 2me étage, 3 pièces, cuisine et dépendances.
Serre 55, 1er étage, 3 pièces, cuisine et dépendances.
Puits 17, rez-de-chaussée, 2 pièces, corridor et dépendances. 16908
Numa-Droz 58, pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances. 16909

A LOUER
pour le 31 Octobre 1906
Un appartement de 2 pièces ;
Un appartement de 4 pièces ;
dans de bonnes conditions.
S'adresser chez M. Jules Froidevaux, rue Léopold-Robert 88. 16453-7*

Epicerie
Pour cause de santé, un bon magasin d'épicerie, situé dans un quartier populeux de la Chaux-de-Fonds, existant depuis 15 ans, est à remettre pour le 1er mai 1907 ou époque à convenir. Peu de reprise. Existence assurée pour personne sérieuse. 17182-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

38 FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL*

Le Château tragique
PAR
H. WOOD

— Fais-le-me voir, dit Richard d'une voix suppliante.

— M. Carlyle trouvera un moyen, fit Barbara en marchant, mais es-tu certain de le reconnaître ?

— «Lui», dit Richard, mais je le reconnaîtrais entre mille. Où le verrai-je ?

— Je ne puis rien te dire sans avoir consulté M. Carlyle; viens me voir demain soir.

Au même instant, une fenêtre s'ouvrit avec fracas, et la voix du juge retentit dans le silence de la nuit :

— Barbara ! Est-ce que vous avez juré d'attraper un rhume, Mademoiselle ? Voulez-vous rentrer tout de suite.

— Pauvre frère, murmura Barbara, tu vois, il faut que je rentre. Sois ici demain, n'est-ce pas ? Au revoir.

Barbara n'avait pas trop de temps pour prévenir Carlyle. Elle alla donc encore une fois sonner à Est-Lynne, le lendemain. Il était absent.

Précisément, comme elle parlait au vieux Dill, Isabelle passait en voiture. Qu'allait faire Barbara à la porte de son mari, sinon lui rendre une secrète visite ? Elle adressa un salut assez sec à la jeune fille, un sourire au vieux commis, et la voiture passa.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Il était plus de quatre heures, lorsque Barbara put enfin voir Carlyle. Après une mûre délibération, il fut décidé qu'aussitôt l'arrivée de Richard, sa sœur l'enverrait au cabinet de Carlyle. Ensuite l'avocat écrivit un mot au capitaine Thorn pour lui donner rendez-vous à huit heures, relativement à une importante communication.

Il était près de cinq heures, lorsque Carlyle arriva à Est-Lynne, et encore venait-il prévenir sa femme qu'une affaire imprévue l'empêchait de l'accompagner chez la famille Jefferson.

La voiture était à la porte. Isabelle, habillée, attendait impatiemment son mari.

— Vous avez donc oublié que les Jefferson dînent à six heures ? lui dit-elle.

— Non, mon enfant, mais je n'ai pu m'absenter plus tôt ; encore ne suis-je venu que pour vous dire que je ne puis avoir le plaisir de vous accompagner, et vous prier de faire mes excuses à madame Jefferson.

Il y eut un silence. Isabelle était songeuse.

— Quel empêchement est survenu ? demanda-t-elle enfin.

— Une affaire que je dois terminer ce soir. A peine aurai-je avalé mon dîner, que je retournerai à l'étude.

N'était-ce pas un prétexte pour passer le temps de son absence avec Barbara ? Telle fut la question que s'adressa Isabelle, et qu'elle résolut par l'affirmative. Sa figure se rembrunit, son mari s'en aperçut.

— Il ne faut pas m'en vouloir, Isabelle, il n'y a pas de ma faute, soyez-en certaine. C'est une affaire très importante, et pour laquelle Dill ne peut me remplacer.

— Jamais vous ne retournez le soir à votre bureau, dit-elle, les lèvres blêmes de rage.

— Non, parce que Dill est là ; mais ce soir il n'y a que moi qui peux faire la besogne.

Isabelle réfléchit.

— Viendrez-vous au moins dans la soirée ?

— Je ne pense pas que cela soit possible.

Isabelle sans répondre, serra son burnous autour de sa taille et descendit l'escalier. Carlyle lui dit adieu ; elle ne répondit pas et ne jeta pas même sur lui un regard.

— A quelle heure faut-il venir prendre Milady ? lui demanda le valet de pied lorsque la voiture s'arrêta devant le perron de madame Jefferson.

— De bonne heure, à neuf heures et demie.

* * * * * * * * * * * *

Un peu avant huit heures, Richard frappait à la porte de l'avocat. Ce dernier était seul, il vint lui ouvrir.

— Entrez, Richard, dit-il en lui prenant la main. Avez-vous rencontré beaucoup de figures de connaissances ?

— Non, je n'ai regardé personne, de peur que l'on fît attention à moi.

— Et comment allez-vous ?

— Toujours triste et malade, monsieur Carlyle ; il ne peut en être autrement. Vous êtes sûr que personne ne peut me voir ?

— C'est impossible. Tout est fermé et l'on croit la maison vide.

— Vous le savez, monsieur Carlyle, si j'étais reconnu, c'est la mort. Barbara dit que vous attendez ce misérable Thorn...

— D'un instant à l'autre. Je crois que c'est bien celui que vous avez dépeint.

— Mais il faut qu'il soit fou pour s'aventurer ici !

— Il compte n'être pas reconnu. Car personne ici ne le connaissait que vous et Effy. Je vous placerai de façon à ce que vous puissiez le voir par l'œil-de-bœuf de M. Dill, pendant que je causerai avec lui.

— Oh ! je le reconnaîtrais, dans cinquante ans, fût-il déguisé comme je le suis. On n'oublie pas ces figures-là, allez.

— Pourquoi êtes-vous revenu cette fois à Ouest-Lynne, Richard ?

— Pour voir ma mère et Barbara.

— Je pensais que peut-être vous aviez besoin d'argent.

— Certes, j'en aurais bien besoin : ma maladie m'a endetté.

— J'ai reçu un coup de pied de cheval, d'abord, qui m'a tenu au lit pendant quelque temps ; puis j'ai attrapé les fièvres au printemps, et depuis, je ne peux pas me remettre.

— Pourquoi n'avez-vous pas écrit, envoyé votre adresse ?

— Je n'ose pas, dit sourdement Richard ; vous oubliez que, si j'étais pris, c'est la mort, la mort honteuse qui m'attend.

Un coup de sonnette les interrompit. Carlyle poussa Richard dans le cabinet de Dill et l'enferma à clef ; puis il alla ouvrir au capitaine Thorn, qu'il eut soin de faire asseoir en face de l'œil-de-bœuf.

— Je suis en retard, monsieur Carlyle, il faut m'excuser, dit le capitaine ; les Herbert avaient des amis à dîner, cela m'a retardé... mais j'espère bien que ce n'est pas exprès pour moi que vous êtes revenu ce soir ?

— Les affaires sont les affaires, répondit sentencieusement M. Carlyle. J'ai été absent toute la journée et je regrette d'avoir à vous donner de mauvaises nouvelles. Vos créanciers ne veulent pas attendre.

Le capitaine bondit sur sa chaise.

— Est-ce que vous croyez qu'ils me feraient arrêter ? demanda-t-il.

— Il y aura probablement moyen d'échapper à cette extrémité ; mais, je vous l'ai dit, capitaine, je ne suis pas certain de pouvoir continuer à m'occuper de vos affaires.

— J'espère bien que si, moi, fit le capitaine.

— Demain, je vous donnerai des nouvelles et vous aviserez. Croyez-moi, il n'est pas difficile de trouver des hommes d'affaires aussi habiles que moi.

— Mais quelles raisons avez-vous de m'abandonner ?

— Je ne puis pas toujours donner mes raisons, dit M. Carlyle ; revenez demain matin, je vous rendrai réponse.

Quelques instants après, le capitaine prenait congé de Carlyle, qui courait aussitôt délivrer Richard.

(A suivre.)

N° 7929. — XXVIme Année. 5c. Le Numéro Jeudi 4 Octobre 1906.

2me FEUILLE

L'IMPARTIAL

2me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

La suppression du Corps des Cadets

(Suite et fin)

M. le Dr Perrochet. — Cette affaire n'est pas aussi simple qu'on a l'air de le croire; le Corps des Cadets a certainement dans la population plus de sympathie qu'on ne se l'imagine, et je crois qu'on n'en désire pas tant que cela la suppression. Dans d'autres villes où elle a été faite, on s'est empressé plus tard de rétablir les Cadets. Je suis d'accord qu'au point de vue militaire, cette institution n'a aucune utilité, mais je reste persuadé qu'elle offre néanmoins, au point de vue de l'esprit de discipline, des avantages qui ont bien leur valeur.

M. le Dr Bourquin. — On a relevé dans cette affaire le grand nombre de déclarations médicales qui ont permis à tant de jeunes gens de s'abstenir de participer aux exercices. Il est évident que ces dispenses n'étaient que des excuses, mais comme d'autre part les absences ne comportent aucune sanction, il n'y avait guère de motifs de les refuser. Pour moi, je suis convaincu que les leçons de gymnastique sont infiniment plus utiles, au point de vue de l'hygiène, que les exercices des Cadets.

M. Charles Nicolet. — Il suffit d'avoir écouté, non seulement le rapport du Comité des études, nettement défavorable au maintien du Corps des Cadets, mais encore ce qui vient d'être dit ce soir pour se convaincre que ce maintien n'a plus aucune raison d'être. Il n'y a réellement que des motifs de sentiments et de tradition à vouloir conserver cette institution et ces raisons paraissent bien insuffisantes en regard de la volonté nettement exprimée d'un très grand nombre de parents de ne plus vouloir envoyer leurs enfants aux cadets.

On dit que la population de notre ville verrait avec déplaisir cette disparition; je suis d'un avis différent et crois, au contraire, que la majeure partie de la population, surtout dans la classe ouvrière, considère cette disparition comme tout à fait en place; et la Commission scolaire répondra certainement au sentiment populaire en adoptant ce point de vue.

M. Lucien Droz. — Pour moi, il m'est impossible d'être d'accord avec cette suppression, car je trouve encore de bonnes raisons à l'existence du Corps des Cadets. Ce qui a beaucoup nui au recrutement, c'est la question de l'armement. Il faut changer le fusil actuel contre une arme plus moderne, et les enfants s'intéresseront davantage aux exercices. Je remarque en passant, que dans d'autres villes, les Cadets sont encore très populaires; ainsi à Berne, entre autres, le Corps est très bien monté. Beaucoup d'officiers, et même des officiers supérieurs, s'en occupent avec plaisir, et la population y est très sympathique.

M. Henri Grandjean. — M. Lucien Droz a fait une proposition ferme de maintenir le Corps. Je me ralie à cette manière de voir et retire ainsi l'idée que j'avais émise de faire un nouvel essai d'une année.

M. Louis Carnal. — Je ne vois aucune utilité à l'institution des cadets et n'y enverrai jamais mes enfants. C'est assez tôt d'être astreint au service militaire à 20 ans sans commencer déjà à 12. La suppression du Corps me paraît répondre à un désir général des parents.

M. le Dr Bourquin. — On a cité les cadets de Berne, mais sauf erreur, le Corps de cette ville est composé de volontaires et les autorités n'y sont pour rien. Il est possible qu'à Berne, la population soit favorable aux Cadets. A La Chaux-de-Fonds ce n'est pas du tout la même chose.

M. Charles Nicolet. — Puisqu'on a parlé de la question d'un armement nouveau qui donnerait aux enfants un regain d'enthousiasme, je trouve plutôt pénible qu'on établisse sur cette base le maintien du Corps des Cadets. Ce serait donc en leur mettant dans les mains une arme du dernier modèle, un instrument de guerre perfectionné, qu'on ressusciterait un peu de l'intérêt qui a totalement disparu. Il y a là un côté moral à considérer qui vaut bien quelque chose. D'ailleurs, au point de vue pratique, on vient de dire que l'instruction militaire préparatoire des cadets n'a aucune utilité. Alors, à quoi bon vouloir en faire de véritables soldats?

M. Henri Grandjean. — Si nous désirons doter nos cadets d'un meilleur fusil, c'est plutôt dans l'idée qu'ils fourniraient plus tard de bons éléments pour nos sociétés de tir.

M. Louis Carnal. — Au point de vue du tir, nos sociétés sont amplement suffisantes et offrent à tous nos jeunes gens des avantages tels, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir appris à tirer depuis 10 ou 12 ans pour en faire partie.

M. Albert Schneider. — Puisqu'on veut supprimer les cadets par anti-militarisme, il faut aussi faire disparaître la musique qui n'a plus sa raison d'être.

M. Charles Wægeli. — Je proteste contre cette manière de voir. Il n'y a dans cette affaire aucune intention antimilitariste, c'est une simple question d'opportunité; mais la Musique peut certainement rester, car son existence n'est pas du tout liée à la question de principe.

Le vote

La discussion étant épuisée, M. Jaquet, président, va faire voter. Sur la demande de M. Lucien Droz, le vote aura lieu à l'appel nominal. A ce moment, une nouvelle discussion intervient sur la manière de présenter la question. Deux propositions sont en présence. La première est celle du Comité des Etudes préavisant pour la suppression; la seconde est de M. Lucien Droz, appuyée par M. Henri Grandjean, pour le maintien pur et simple.

D'autre part, M. Henri Baillod voudrait qu'on disjoigne la question à savoir que si le Corps des Cadets est supprimé, la Musique tombe par ce fait même et qu'il y aura lieu de voter une seconde fois pour la création d'une Musique scolaire.

Cette manière de voir est combattue par MM. le Dr Bourquin et Ch. Nicolet, qui estiment que le Comité des études a présenté des conclusions parfaitement claires, qui laissent intacte la Musique, et que le vote doit s'exprimer là-dessus.

M. le président est de cet avis et M. Henri Dubois, secrétaire, procède à l'appel. Il est entendu qu'on vote par «oui» ou par «non» sur les conclusions du rapport du Comité des Etudes, spécifiant que la Commission scolaire propose une solution comportant la suppression du Corps des Cadets et le maintien de la Musique appuyée par des membres passifs.

Ont voté «oui»:

Dr Bourquin. — Louis Carnal. — Louis Calame-Sulzberger. — Arthur Dédié. — Henri Dubois. — Paul Jaquet. — Louis Monnet. — Magnin. — Albert Matthias. — Charles Nicolet. — Théophile Payot. — Carlo Picard. — Edouard Quartier-la-Tente. — Charles Wægeli. — Jules Wuilleumier.

Ont voté «non»:

Henri Baillod. — Alfred Benoît. — Jules Beljean. — Lucien Droz. — Henri Grandjean. — Henri Mercerat — Charles Perrochet — Ernest Ruchti — Albert Schneider — Henri Schœchlin.

La suppression du Corps des Cadets est donc votée par 15 oui contre 10 non.

Une prochaine Exposition universelle A PARIS

(De notre correspondant spécial à Paris)

Paris, 1er Octobre.

Les mauvaises impressions de 1900 se sont effacées

On parle très sérieusement de faire une exposition universelle à Paris, en 1910 ou en 1911. Donc dans cinq ou six ans. Et du train dont le temps marche, nous y serons bientôt.

Lors de la dernière foire du monde, en 1900, l'opinion était unanime à en condamner le renouvellement en France. C'est qu'alors l'on était sous de tristes impressions. L'éclat de diverses industries françaises avait pâli devant l'ascension d'industries similaires de l'étranger; beaucoup estimaient qu'en mettant en évidence les succès de la concurrence étrangère, nous accélérions notre écrasement. Et puis, diverses exploitations accessoires, exhibitions foraines, caravansérails, attractions, divertissements, s'étaient tout uniment ruinées. Qui ne se souvient encore de la déplorable déconfiture du Village suisse? Il y eut de nombreuses faillites.

Cependant, somme toute, ces échecs d'exploitation n'atteignirent que leurs actionnaires. Le tort fait aux intéressés resta localisé. L'exposition officielle fut au contraire, matériellement parlant, une entreprise heureuse. Il n'y eut pas de déficit à combler. L'Etat n'eut pas lieu de se plaindre. Le temps fit vite oublier les amertumes des industriels forains, qui disparurent.

Aujourd'hui, à six années de distance, l'ensemble du grand rendez-vous international de 1900 apparaît comme ayant été une chose merveilleuse et instructive. Il le fut en effet. Il a même été fécond. Au lieu de se décourager, les industries de notre pays qui avaient eu le dessous dans la comparaison des connaisseurs ont fait effort pour se ressaisir, rattraper le temps perdu, perfectionner l'outillage.

D'autre part, l'idée de tout le monde après 1900 était que l'avenir appartiendrait aux expositions internationales spéciales. L'industrie des grandes machines aurait la sienne, pareillement l'industrie des étoffes, celle de l'alimentation, etc., etc. On s'en promettait des merveilleuses, parce qu'elles seraient larges et complètes. Or rien de tout cela ne s'est fait, sauf pour l'automobile. Il n'y a eu que des essais plus ou moins heureux pour des branches secondaires de l'activité humaine, pour l'hygiène, pour les arts appliqués, etc.

L'opinion est favorable à une Exposition universelle

Bref, l'opinion se retourna et redevint favorable au système de l'exposition universelle dans l'acception la plus étendue de ce mot. Dans l'intervalle la France était allée aux grandes exhibitions de Saint-Louis, Liège et Milan et croyait s'apercevoir que celle de Paris gardait tout son prestige à l'étranger. En outre, les habitants de Paris demandent vivement qu'on leur en redonne une autre, les uns par intérêt, les autres pour leur instruction et leur plaisir. Enfin, les industries naguère maltraitées ne seraient pas fâchées de se mesurer de nouveau avec la concurrence extérieure.

Un grand commerçant de Paris me faisait observer que l'exhibition comparative est le meilleur moyen de constater où nous en sommes dans l'échelle du progrès.

— Nous avons des consuls, me disait-il, qui renseignent admirablement sur l'industrie et le commerce à l'étranger. Nous tirons tout le parti possible de ces renseignements. Mais cela ne suffit pas. Il faut voir les produits comparativement. Nos industriels ne peuvent pas courir toutes les usines du monde pour constater ce qui s'y fait. L'exposition universelle attire ces produits sur un point central, et même des échantillons de l'outillage, ce qui est souvent plus important. Voilà pourquoi il faut s'occuper d'organiser un nouveau tournoi international.

Il y a encore quelques journalistes qui en combattent l'idée. Ils font de la politique et ce n'est pas sérieux. Dans les sphères officielles, elle est au contraire vivement poussée. Il existe des projets ébauchés; une proposition d'initiative a déjà été formée aux Chambres. Mais on a compris que pour que cette proposition prenne pied sur le rivage, il faut démontrer d'avance la possibilité de trouver un emplacement convenable.

Où serait l'emplacement

Or il serait trouvé cet emplacement. Bien entendu qu'il n'est plus question de retourner au Champ-de-Mars et aux Invalides, ni au Bois de Vincennes, qui portent encore les traces des blessures qu'on leur a faites. C'est le plateau de Courbevoie qui paraît réunir les préférences.

Ce plateau est situé dans la banlieue ouest, au delà du prolongement de l'avenue de Neuilly, qui est la suite en ligne droite des Champs-Elysées et de l'avenue de la Grande Armée. Le Métropolitain, qui s'arrête présentement à l'amorce de l'avenue de Neuilly, pousserait jusqu'aux portes de l'exposition nouvelle par une rallonge directe de la Porte Maillot au Rond Point de la Défense, bifurcation actuelle pour Nanterre, Maisons-Laffite et Argenteuil.

Au delà du Rond-Point est une plaine, peu envahie par les constructions. L'exposition universelle pourrait s'y étamer à l'aise. On ne serait pas dans l'obligation de la diviser comme en 1900, où l'on fit une section du Champ-de-Mars et une section de Vincennes, séparées l'une de l'autre par une heure de chemin de fer.

En résumé, l'idée commence à faire son chemin chez les Parisiens. Courbevoie est un peu loin, c'est vrai. Un piéton met quarante minutes pour aller de l'Arc de l'Etoile au Rond-Point de la Défense, illustré par la résistance des Français à l'invasion des Alliés lors de la chute de Napoléon Ier. Mais dans cinq ans, le réseau du Métropolitain sera tellement développé que de toutes les parties de Paris l'on se transportera à la foire du monde avec une égale facilité et pour le même prix.

Tel est l'avant-projet qu'on discute ici. Ce n'est assurément pas définitif. Aucune décision officielle n'a été rendue. Il y aura des résistances surtout pour des considérations politiques. Mais on peut envisager que l'idée est en train de faire son chemin.

C. R.-P.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Un ingénieux filou.

La police de Bordeaux a arrêté dimanche un individu qui, depuis un an, se faisait des rentes au détriment des Sociétés organisant des loteries dans le Sud-Ouest.

Dès que les numéros gagnants étaient connus, il grattait un des assez nombreux billets qu'il avait achetés auparavant, et, à l'aide de caractères typographiques semblables à ceux employés pour la confection des billets, il reproduisait le numéro gagnant, un des gros lots.

Quatre Sociétés lui avaient ainsi payé 1,000 ou 2,000 fr. chacune.

On put arrêter cet ingénieux filou en employant un subterfuge. Comme il réclamait le gros lot de la Société des anti-tuberculeux, le trésorier, après avoir constaté que la coupure du billet ne concordait pas avec celle du livre à souche, lui déclara qu'il le tenait pour un voleur, mais qu'il lui proposait néanmoins de partager avec lui le montant du lot. Le filou donna dans le panneau et signa un reçu par lequel il s'engageait à verser 500 francs au trésorier. Alors, trois personnes cachés derrière un paravent surgirent et le firent arrêter.

C'est un ancien sergent-fourrier, chef cantonnier en retraite, nommé Pierre Lacroix, âgé de soixante-trois ans. Il ne possède pas moins de trois propriétés près d'Arcachon. Il avait sur lui un billet des tuberculeux d'Ormesson dont les chiffres sont déjà très habilement grattés.

Chez lui, on a saisi des grattoirs finement aiguisés, des gommes spéciales et un lot considérable de billets de toutes les loteries en cours, enfin un jeu de chiffres typographiques.

Lacroix a été écroué au fort du Hâ.

ALLEMAGNE

Le vol de Munich.

Les 130,000 marks volés à l'hôtel des Monnaies de Munich ont été retrouvés dans le jardin de l'école vétérinaire. L'argent était caché au pied d'un arbre. Le soldat Kœnig, dont on avait annoncé l'arrestation, avait déclaré que deux de ses complices avaient disparu avec l'argent. Mais, à la suite d'un nouvel interrogatoire, il a indiqué où il avait caché l'argent.

BELGIQUE

L'interdiction de l'absinthe.

Le «Journal officiel» de Belgique publie la loi qui interdit la fabrication, le transport, la vente ainsi que la détention pour la vente de l'absinthe, sous peine d'une amende de 26 à 500 francs et d'un emprisonnement de huit jours à six mois. L'importation des absinthes est prohibée. Cette prohibition ne s'applique pas aux expéditions en transit direct sous la surveillance douanière.

La loi sera exécutoire le 25 juillet 1907, sauf en ce qui concerne l'interdiction de la fabrication et la prohibition de l'importation.

AMÉRIQUE CENTRALE

Cuba a vécu.

La République de Cuba a vécu: l'intervention des Etats-Unis est un fait accompli. M. Taft, le médiateur américain, a institué un gouvernement provisoire dont il s'est déclaré le chef et qui a pris possession de Cuba. Le corps d'occupation arrivera dans l'île à la fin de la semaine.

On ne peut que déplorer l'incapacité de la perle des Antilles à s'administrer elle-même. Les Etats-Unis l'avaient délivrée du joug espagnol et appelée à la liberté. Les rivalités des politiciens ont rendu impossible le gouvernement indigène. L'intervention américaine n'a pas été dictée par le désir d'annexer la plus grande des Antilles, mais par la nécessité de rétablir l'ordre. Le fiasco de la République cubaine va donner un argument de plus à ceux qui proclament la dégénérescence des races latines.

Il paraît que l'intervention des Etats-Unis a laissé absolument indifférentes les classes inférieures et a été bien accueillie par les classes productrices, qui y voient une source de profits.

CHINE

Londres à douze jours de Pékin.

Samedi a eu lieu l'ouverture officielle du premier tronçon du chemin de fer de Pékin à Kalgan, qui va être prolongé ultérieurement jusqu'à Urgo et Kiakhta.

Une fois ce projet réalisé, Londres se trouvera à douze jours de voyage de Pékin. Le premier tronçon, ayant un parcours de 51 kilomètres, quitte le chemin de fer Pékin-Tien-Tsin près de Pékin et va jusqu'au village de Hankeou.

La ligne a été construite tout entière par les Chinois sous les ordres d'un ingénieur indigène de Canton, qui a fait ses études aux Etats-Unis. Les rails sont de provenance française.

Quatre tunnels sont actuellement en voie de construction. On s'attend à ce que la nouvelle voie ferrée soit achevée d'ici trois ans.

LA MONTAGNE SANGLANTE

Les quatre victimes de Pascheu

La levée des cadavres de la catastrophe du Grand Muveran a été opérée hier matin à 7 heures et demie sur le glacier de Plan-Névé par 7 guides et 22 porteurs.

Quand on a découvert l'accident, les corps étaient froids. La corde à laquelle les victimes s'étaient attachées était rompue. Les malheureux, au lieu de suivre le couloir ordinaire du Pascheu, s'étaient engagés trop à droite, sans doute dans des rochers très dangereux, et il est probable qu'ils ont glissé sur le verglas.

Une première colonne de six guides ayant à sa tête MM. François Moreillon et Pierre Marlétaz, se mit en route à 5 heures de l'après-midi, se rendant aux chalets de la Varraz pour y passer la nuit, de manière à arriver à l'aube sur le théâtre de l'accident.

MM. Jules et Charles Veillon, conduisant une seconde caravane de guides et de porteurs de civières, sont partis des Plans, mardi matin à 3 heures et demie. A cette colonne se sont joints les représentants de l'office de paix et des amis personnels des victimes.

* * *

Rien de plus émouvant que l'aspect des lieux où la catastrophe s'est produite, écrit-on à la «Revue». A cent mètres au-dessus des cadavres, une large flaque de sang rougit la montagne; plus bas, un roc surplombant, sur lequel les jeunes gens avaient rebondi avant de tomber sur le glacier, porte également des traces de sang; enfin dans la rimaye et sur le bord du glacier gisent les quatre corps horriblement abîmés.

M. Gachet a eu le menton emporté. Le crâne de Kleinert est entièrement vidé. Ce touriste est le seul qui soit détaché. Ses trois compagnons sont demeurés attachés à la corde, qui s'est enroulée autour de leurs jambes.

* * *

La descente des corps des quatre victimes de la catastrophe du Pascheu s'est effectuée hier sans incidents, en dépit des nombreuses difficultés qu'elle présentait.

A Pont-de-Nant, après les constatations légales, on a procédé à la mise en bière. Les quatre cercueils sont arrivés aux Plans à 3 heures. Ils en sont repartis à 4 heures, pour Bex où ils ont été déposés à l'Infirmerie, en attendant leur départ par chemin de fer qui aura lieu demain.

* * *

Une personne de Lausanne, qui s'était jointe à la colonne chargée d'aller à la recherche des victimes, dit que de l'examen des lieux et de la position dans laquelle on a trouvé les cadavres, il semblerait résulter que l'un des touristes a sans doute précédé ses collègues pour reconnaître le chemin. Il doit s'être accroché à un rocher, qui a cédé et qui, l'entraînant dans sa chute, a roulé sur les trois autres clubistes et les a assommés Les cadavres de ceux-ci avaient tous les bras croisés au-dessus de la tête, geste naturel de quelqu'un qui cherche à se protéger de l'atteinte d'un corps.

La Chaux-de-Fonds

Commission scolaire.

Dans sa séance d'hier soir, la Commission scolaire présidée par M. Paul Jaquet a enregistré avec regret la démission de M. Paul-Zélim Perrenoud, qui a participé pendant dix-huit ans, avec beaucoup de zèle, à ses travaux. Mlle Mathilde Huguenin a été nommée maîtresse d'ouvrages à l'Ecole du Reymond. M. Victor Lhoest, porteur du brevet pour l'enseignement du chant dans le canton, a été appelé au poste de professeur au Gymnase, en remplacement de M. Georges Pantillon, démissionnaire.

Il a fallu créer de nouveaux cours de gymnastique, dont trois heures à l'Ecole primaire, et deux au Gymnase. Les deux heures au gymnase ont été attribuées à M. Vilars, qui fera abandon de deux leçons à l'Ecole primaire, et M. F. Mojon, professeur, obtient les cinq heures nouvelles. Toutefois, une réorganisation de la gymnastique étant prévue pour le printemps, ces attributions ne sont que provisoires.

La Commission a pris connaissance de la lettre de démission de M. le Dr Th. Eckinger, professeur de langues anciennes au Gymnase. Les motifs qui ont engagé M. Eckinger à accepter l'appel des autorités de Brugg ne sont nullement d'ordre financier; aussi les démarches faites auprès de ce professeur pour le retenir chez nous ont-elles été inutiles. Une proposition de M. le Dr Bourquin d'adresser un témoignage de reconnaissance à cet excellent professeur a été acceptée à l'unanimité.

Une réponse favorable sera envoyée à la circulaire du département de l'Instruction publique concernant l'obligation des examens du certificat d'études primaires. L'intention du département est de faire un essai d'un an. Ces examens seraient obligatoires pour les élèves de première et de deuxième qui terminent leur instruction primaire.

Après la question des cadets dont nous parlons d'autre part, différentes affaires administratives sont encore liquidées et la séance levée à 10 h. 45.

Chez les patrons graveurs.

Les patrons graveurs, réunis dimanche dernier à La Chaux-de-Fonds, ont décidé de recevoir comme sous-section de leur fédération les chefs d'ateliers polisseurs et finisseurs.

Ils ont constaté que l'organisation des graveurs d'or était complète; il reste à procéder au groupement des graveurs d'argent et de cuvettes.

Pour faciliter ce travail et en vue du contrôle de leurs affaires, ils ont pris la décision de créer un poste de secrétaire permanent avec siège à La Chaux-de-Fonds. Les assistants ont immédiatement procédé à la nomination du titulaire et les suffrages se sont portés sur M. W. Seitz, chef d'atelier à Bienne, lequel entre en fonction immédiatement.

La question des associations fictives a fait l'objet d'un débat très nourri en vue de remédier aux abus qu'elles comportent.

Enfin l'assemblée constate qu'elle n'a aucune animosité contre la Fédération ouvrière, qu'une entrevue a eu lieu avec le Comité central ouvrier et que la situation doit être tirée au clair le plus tôt possible. L'assemblée déclare que ses mesures ne sont pas dirigées contre la Fédération ouvrière et qu'elle s'emploira à passer des conventions avec cette dernière dès qu'elle sera en mesure de le faire, c'est-à-dire dès que sa consolidation sera parachevée.

Chez les fabricants de cadrans.

Depuis un certain temps déjà, les fabricants de cadrans d'émail font de grands efforts pour se constituer en Syndicat, afin de parer à l'abaissement des prix, dont cette partie a été atteinte comme les autres. Lundi après-midi a eu lieu à l'Hôtel Central de la Chaux-de-Fonds une réunion d'un grand nombre de fabricants de cadrans venus de tous les points de la région horlogère; beaucoup d'adhésions étaient aussi parvenues par lettre. Un comité définitif a remplacé le comité provisoire constitué jusqu'alors. Le président est M. Paul Barbey à la Chaux-de-Fonds; notre ville a aussi été choisie comme section directrice; mais le comité central comprend des membres d'autres localités. Un règlement complet a été élaboré et sera soumis incessamment à la signature de chaque fabricant. Ceux-ci espèrent par la cohésion et l'entente arriver à remonter les prix, qui, disent-ils, n'ont cessé de descendre depuis plusieurs années et ne sont actuellement plus possibles.

A l'Exposition de peinture.

Le Comité des Amis des Arts a fait hier et ce matin son choix parmi les œuvres exposées et samedi prochain, à 2 heures après-midi se tirera la loterie entre les actionnaires.

Vingt-six œuvres coûtant plus de 4600 fr. se répartiront entre les heureux favorisés par le sort.

Le comité a préféré cette fois-ci prendre quelques toiles de valeur et par conséquent chères. Citons entr autres: «Coquetterie» de Billon, «Fin d'hiver» de W. Aubert, «Avant l'orage» de Delachaux, la «Maison aux glycines» de F. Jaques, «Val-de-Ruz» de P.-E. Stucki, puis une série de toiles et d'aquarelles prises parmi les meilleures et, dans l'art décoratif, de très jolies choses encore.

Pour une fois et avec raison, selon nous, on a fait les achats en se laissant guider uniquement par des considérations d'art.

Rappelons qu'on devient actionnaire en versant une cotisation de 5 francs qui donne droit à la libre circulation tant que dure l'exposition et à la loterie qui va répartir dans nos maisons tant d'œuvres belles ou tout au moins agréables.

Concerts d'abonnement.

Nous rappelons que la souscription aux concerts de la Société de Musique reste ouverte jusqu'au lundi 8 octobre, au magasin de musique Léopold Beck.

Un nombre réjouissant de places sont déjà retenues. Il en reste encore d'excellentes. Mais comme le choix diminue de jour en jour, nous engageons vivement les amateurs désireux de profiter des avantages de l'abonnement et ceux qui estiment qu'il est de leur devoir d'appuyer les efforts de la Société de Musique, à se hâter de passer au bureau de location.

On sait que la Société donnera cet hiver quatre concerts. Le premier aura lieu le 18 courant, avec le concours du quatuor à cordes de la Société de Musique de Bâle et de M. Gaston Dubois, un excellent jeune ténor de l'Opéra de Paris. Dans les concerts suivants, nous aurons la bonne fortune d'entendre l'Orchestre de Lausanne notablement renforcé, Mlle Valborg Svärdshöm, de Stockholm, une cantatrice de tout premier ordre, la délicieuse pianiste Mme Marcelle Cheridjian-Charrey et son époux, M. Cheridjian, baryton, le fameux contrebassiste Nanny et enfin M. Fritz Kreissler, un violoniste que les premières salles de concert d'Europe se disputent.

Fermeture des magasins.

Donnant suite à l'initiative lancée depuis un certain temps par le «Syndicat des employés et employées de bureau et de commerce», en faveur de la fermeture des magasins à 8 heures le soir et le dimanche, le comité désigné à cet effet informe les négociants de la ville qu'il va incessamment les visiter, afin de recueillir leur signature.

Plusieurs corporations ayant déjà donné leur adhésion au mouvement, le comité compte sur la bonne volonté de nos commerçants pour mener à bon port cette réforme qui s'impose, et qui est favorable, tant aux patrons qu'aux employés.

Communiqués

Tombola du Cercle ouvrier.

Le lot 668, nº 1275 au lieu de 1775. Le lot 740, nº 3710 au lieu de 2710.

Bienfaisance.

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants pour l'Hôpital d'enfants:

50 fr. produit d'une représentation donnée par des enfants de la Rue du Crêt dans les locaux de la Loge des Bons Templiers.

10 fr., reliquat au banquet du match des tireurs des Armes-Réunies.

100 fr. Anonyme, ensuite du règlement d'un litige.

1 fr. 50, produit d'une collecte faite à un petit cortège d'enfants des rues du XII Septembre et des Combettes.

Elle a reçu en outre par l'entremise de MM. Reutter et Cie, banquiers, de la part d'un donateur anonyme de Bâle, la somme de 500 fr., dont 100 fr. pour la Crèche, 100 fr. pour le Dispensaire, 100 fr. pour les Diaconesses visitantes, 100 fr. pour l'Orphelinat et 100 francs pour l'Hôpital d'enfants.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse

3 OCTOBRE

Prévision du temps pour demain

(Service spécial de l'Observatoire de Paris)

Doux et pluvieux.

Le premier coup de mine du Lœtschberg

BERNE. — Le premier coup de mine pour la construction du tunnel du Lœtschberg a été donné lundi à 9 heures du matin du côté valaisan.

L'entreprise utilise un grand nombre de machines qui ont été employées au Simplon.

Laiterie coopérative

COIRE. — Le Conseil d'administration de la Société de consommation est convoquée pour dimanche afin de décider s'il y a lieu de fonder une laiterie coopérative.

Si, comme il est probable, la création de cette laiterie est décidée, la société fera immédiatement l'acquisition des terrains nécessaires.

L'absinthe

GENEVE. — La commission du Grand Conseil appelée à examiner la pétition demandant l'interdiction de l'absinthe a estimé que malgré les recours de droit public, elle devait continuer ses travaux. La discussion de la loi aura lieu au Grand Conseil en janvier.

Toujours les accidents de montagne

COIRE. — Dimanche, trois ouvriers de Pontrésina tentèrent l'ascension du Pitz Norteratch; l'un d'eux, un menuisier, Wilhelm Melchler a fait une chute mortelle. Le corps a été transporté hier après-midi à Pontresina.

Grévistes condamnés

ZURICH. — La seconde section du Tribunal de district de Zurich a condamné 10 ouvriers de la fabrique de meubles d'Allstetten pour coups et désobéissance à la police à l'occasion de la grève d'Albisrieden. Elle a prononcé des condamnations qui varient de 3 semaines, 15 jours et 8 jours de prison et à des amendes.

Bureaux d'octroi assaillis

PALERME. — Hier matin, trois mille mineurs ont assailli les bureaux de l'octroi de la ville de Castro-Giovanno.

La troupe étant intervenue, des mineurs résistèrent et blessèrent trois soldats. Ceux-ci, pour se dégager, firent feu sur les manifestants dont plusieurs furent blessés.

Cote de l'argent fin 3 Octobre fr. 121.— le kilo.

Faits divers

Le policeman psychologue.

M. de Bernhardt, dans un livre récent sur «Londres et la vie à Londres», raconte une plaisante anecdote sur le rôle tutélaire du policeman londonien.

«Un jour une foule était assemblée dans Euston Road autour d'une petite fille. Les dames lui donnaient des bonbons, chacun s'efforçait d'interroger l'enfant afin de tirer d'elle où elle demeurait, mais inutilement.

»Alors parut un policeman intelligent: «Dis donc petite, fit-il, où est-ce que ta mère achète son «gin»? — Tête, balbutia l'enfant. — Ah! très bien». Et, la prenant délicatement par la main, le policeman psychologue l'amena vis-à-vis de la taverne ayant pour enseigne la Tête du Sarrasin. «Et maintenant file chez toi», lui dit-il simplement. La petite fille ne se le fit pas répéter et s'enfuit à tire-d'aile vers son taudis».

Du malheur d'être ténor.

Un journal de Milan a découvert un sujet d'affliction patriotique. L'Italie est, comme on sait, la patrie des ténors. Un médecin vient de découvrir que la voix de ténor était simplement le signe d'une affection des cordes vocales. Un Rubini, dont on disait qu'un rossignol chantait dans son gosier, n'était au vrai qu'un phénomène de clinique. Bien mieux, le même savant n'hésite pas à conclure que le nombre des ténors croît en raison inverse du degré de civilisation. Plaignons donc la malheureuse Italie, patrie des voix légères.

MOTS POUR RIRE

A quoi me décider.

— Maman, quand je me marierai, est-ce que j'aurai un mari comme papa?

— C'est probable, mon enfant.

— Et si je ne me marie pas, je deviendrai une vieille fille comme tante Annie?

— Certainement.

— Ah! vraiment, je ne sais à quoi me décider...

Des enfants délicats,

éprouvés par l'étude ou entravés dans leur développement, comme aussi des **adultes** de tout âge, **anémiques,** surmenés, **énervés,** se sentant faibles, facilement excités, épuisés avant l'âge, font usage avec grand succès du fortifiant **l'Hématogène du Dr HOMMEL.**

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie. 11807-27*

Il importe d'exiger expressément **le véritable Hématogène** du **«Dr HOMMEL»** et de ne pas se laisser imposer l'une des nombreuses imitations.

LA SCÈNE

REVUE THÉATRALE

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours de spectacle

QUATORZIÈME ANNÉE

Les annonces pour la Saison 1906-1907 sont reçues dès ce jour **Case 439** et à la **Librairie Courvoisier,** Place du Marché.

LA SCÈNE *se distribue gratuitement dans tous les Hôtels, Cercles, Cafés, Magasins de tabacs, etc., et le soir à l'entrée du Casino-Théâtre*

Publicité efficace.

Imp. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

Enchères publiques

Le Vendredi 5 Octobre 1906, dès 1 1/2 h. après midi, il sera vendu à la **Halle aux enchères, Place Jaquet-Droz,** en ce lieu :

Buffets de service, secrétaires, canapés, lavabos, chiffonnières, armoires, buffets, lits complets, tables de nuit, à ouvrages, à coulisses, tables rondes et carrées, pupitres, étagères, chaises, machines à coudre, régulateurs, glaces, tableaux, lampes à suspension, jeux de grands rideaux, tapis moquette, linoleums, un aquarium, une banque avec grillage, un album des Arts décoratifs, deux étampes légendes, deux découpoirs pour secondes, deux bonbonnes huile, un tonneau céruse, un moteur avec transmission et d'autres objets trop longes à détailler.

En outre, il sera vendu devant la Halle:

Une grosse glisse.

Les enchères auront lieu **au comptant** et conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-3856-C

17400-2 **Office des Poursuites.**

HOTEL de l'OURS
Anet (Ins).

M. GAFFNER, précédemment à la Chaux-de-Fonds, a le plaisir d'annoncer à ses amis et connaissances et au public en général, qu'il a repris l'**HOTEL de l'OURS**, à **ANET**.

Grandes salles à disposition pour familles et Sociétés. **Cuisine très soignée.**
VINS de tout premier choix.

17381-4 Se recommande.

Repasseur Roskopf

Un ancien atelier de repassages, première qualité, entreprendrait régulièrement 30 cartons par semaine. Ouvrage garanti.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17406-3

Posage de cadrans

On entreprendrait régulièrement à domicile des posages de cadrans et d'aiguilles après dorure. Ouvrage fidèle. 17407-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

„Espoir"

Les photographies et cartes postales du Cortège d'enfants sont en vente à la Boulangerie du Nord. 17394-3
A la même adresse, on demande un jeune garçon pour porter le pain à domicile.

Horlogerie

Homme, actif, possédant de nombreuses et bonnes relations chez particuliers et employés de toutes administrations, villes et campagne de la Suisse romande, désire **représentation** d'une bonne maison pour la vente au détail de tous genres de **montres** et **régulateurs.** — Adresser offres par écrit, sous chiffres **Z. B. 17192,** au bureau de l'IMPARTIAL. 17192-2

Engagement sérieux est offert à

Polisseuses, Aviveuses et Finisseuses

de boîtes argent. — S'adresser par écrit à la 17104-9

Fabrique des Billodes, Locle

Comptable-correspondante

trois langues, au courant des travaux de bureau, cherche place. — Ecrire sous chiffres **X. Z. 17212** au bureau de l'IMPARTIAL. 17212-2

Masseuse

Mme Wasserfallen, rue du Progrès 43

12645-82 Se recommande.

A LOUER

Pour de suite :

Fleurs 20, 1er étage de 3 pièces, avec jardin. — 37 fr. 50. 17389-6

Petites-Crosettes 17, 2 pièces, avec jardin. — 18 fr. 35. 17390

Charrière 41, 2me étage nord, de 3 pièces, avec jardin.— 33 fr. 35. 17391

Industrie 26, pignon vent de 2 pièces. — 25 fr. 17392

S'adresser

Etude Jeanneret & Quartier, notaires
rue Fritz Courvoisier 9

HOTEL DE L'ETOILE D'OR

Jeudi 4 Octobre et jours suivants
Chaque soir dès 8 heures

Représentation

donnée par la belle Athlète

Miss Emmy Roskowska

la plus forte dame du monde, insurpassable dans ses tours de force.

17388-5 Se recommande, J. BARBEN.

Cours de danse
BONNE TENUE BONNE TENUE
de M. ARNOLD PORTENIER

Le cours commencera le **23 Octobre** pour les demoiselles, à 8 1/2 heures du soir et le **Vendredi 26 Octobre** pour les messieurs, à 8 1/2 heures du soir. Les personnes désirant se faire inscrire, sont priées de s'adresser à mon domicile, **rue de la Charrière 13,** au 3me étage, où tous les renseigéements seront donnés, ou au local, grande salle de M. Fauser. **rue de la Charrière 84.** — Prix avantageux. 17384-6

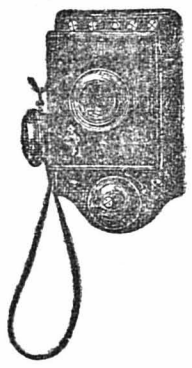

Etablissement spécial
pour installations, réparations, entretien de

Sonneries électriques

Téléphones privés, Tableaux indicateurs, Ouvre-portes électriques brevetés, Contacts de sûreté, Allumeurs électriques pour becs Auer à distance, Paratonnerres, Lampes de poche électriques, Piles de rechange, etc., etc. 16857-51
Travail prompt, soigné et garanti. Prix très modérés.

Se recommande,

Edouard Bachmann

5, Rue Daniel-JeanRichard 5, Chaux-de-Fonds
Maison de confiance fondée en 1887.
Vente de fournitures. Gros et détail.
Téléphone 48. **Téléphone 48.**

Poinçons, Jetons pour Brasseries.
MARQUES DE FABRIQUES
Marques à Feu en Acier.

LABAVOIRE Louis

473-35 **Cendrier 25, GENÈVE.**

Remonteur et Emboîteur

Un bon remonteur de finissages, système Roskopf, et un emboîteur, sont demandés de suite chez **M. Henri Charpier,** à **MORTEAU.** 17074-1

Echappements

On sortirait par séries des **LOGEAGES** échappements cylindre petites pièces. — S'adresser rue du Nord 168, au 1er étage. 17047-1

Apprenti de commerce

Jeune homme intelligent, possédant une bonne instruction et de bons certificats, est demandé de suite dans maison de la place. — S'adresser par écrit sous initiales **B. G. 17200,** au bureau de l'IMPARTIAL. 17200-2

Laines

L'assortiment de laines est au grand complet. Beau choix de simple en écheveau. — Chez Mme Nicolet, rue du Nord n° 52. 16935-4

Paille et Fourrages

Il arrivera toutes les semaines du foin et de la paille. — Se faire inscrire chez M. Henri Mathey, rue Fritz-Courvoisier 14.
H-3654-C 16464-4

NÉVRALGIES
MIGRAINES
MAUX DE TÊTE

CACHETS antinévralgiques BERGER

Soulagement immédiat et prompte guérison. — Dépôt: PHARMACIE BERGER, rue Léopold-Robert 27, la Chaux-de-Fonds. 16540-101

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul **REMEDE SOUVERAIN** **KEFOL**
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".
L2872 14854-50

Pour cause de départ

à louer pour tout de suite ou époque à convenir un 16919-4

BEAU LOGEMENT

de 5 pièces, cuisine et dépendances, situé à la rue Léopold Robert et dans une maison d'ordre. — S'adresser au bureau de gérances LOUIS LEUBA, rue Jaquet Droz 12.

HAIR TONIC

Lotion grasse pour les soins de la tête, empêche la chute des cheveux et la formation des pellicules. — Le flacon : **Fr. 1.—** 11401-16

PRÉPARATION SCIENTIFIQUE

Pharmacie MONNIER

PARC 47.

A LOUER pour le 30 Avril 1907:

3me étage, bel appartement au soleil: 3 grandes pièces, 2 alcôves, corridor, cuisine et dépendances, jardin, lessiverie, Prix, 725 fr. avec eau. — S'adresser pour renseignements, rue du Parc 47, au 3me étage, à droite. 16726-3

A LOUER

Pour le 31 Octobre 1906

Serre 97, 99, 101, appartements de 2 pièces, corridor et dépendances, lessiverie et cour. Prix **30** et **35** fr. par mois, eau comprise. 14899-12*

Quartier Nord, 2 appartements de 3 pièces, corridor, alcôve éclairée, lessiverie et cour. 14900

Joux-Perret 7, 1er étage, 4 pièces, cuisine et dépendances. **Prix 35 fr.** par mois. 14901

S'adresser à **M. Henri Vuille, gérant,** rue St-Pierre 10.

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir, **un beau logement** de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé à la rue de l'Envers. Chauffage central installé. Prix fr. 670. — S'adresser pour tous renseignements au bureau de gérances **Louis Leuba,** rue Jaquet Droz 12. 16921-1

Avis. Monsieur ou dame disposant de capitaux et désirant les placer avantageusement et sous de bonnes garanties, peuvent adresser leurs offres sous chiffres **C. N. 17349,** au bureau de l'IMPARTIAL. — Réponse aux offres sérieuses, 17349-3

MAISON. A vendre une petite maison comprenant 3 logements, cour et jardin. — S'adresser rue Combe-Gruerin 11, au 1er étage. 17348-3

MAISON. On demande à louer pour de suite ou pour le 1er janvier, une petite maison située aux abords de la ville. — Offres par écrit sous chiffres **H. C. 17350,** au bureau de l'IMPARTIAL. 17350-3

Qui prendrait en pension **un ENFANT** de 8 mois ? — S'adr. chez M. Raiss, rue Fritz Courvoisier 29B. 17397-3

QUI sortirait à domicile des **remontages** ou démontages et remontages par séries, en pièces ancre ou petites pièces cyl. Ouvrage fidèle et garanti. Livraison régulière. — Faire offres par lettres sous **H. C. 16119,** au bureau de l'IMPARTIAL. 16119-2

A prêter **quelques mille francs** contre hypothèque. — S'adresser Etude Ch.-Edm. OHNSTEIN, avocat et notaire, rue de la Serre 47. 16961-4

Avivages. Un atelier, sérieux, entreprendrait des avivages or, argent et métal. Prompte livraison. — S'adresser sous chiffres **K. J. 17195,** au bureau de l'IMPARTIAL. 17195-2

Roskopf. Un bon termineur de la localité entreprendrait encore 1 ou 2 grosses de terminages par semaine. Ouvrage régulier et consciencieux. Echantillons à disposition. A défaut on entreprendrait des remontages d'échappements — Adresser les offres sous chiffres **P. B. 17197,** au bureau de l'IMPARTIAL. 17197-2

Sage-femme. Mme veuve **BERDOZ,** rue de Lausanne 4, **GENEVE** (face Gare). Pensionnaires, prix modérés. 20 ans de pratique, confort. **Discrètion.** Se charge des enfants. Reçoit tous les jours.
Lx-755 15922-10*

Voiture. A vendre une voiture à caisse garnie, et un **traîneau,** plus un **harnais**; le tout en très bon état. — S'adresser rue de France 20, au **1er** étage, **Le Locle.** 15626-9*

Modiste. On demande une bonne ouvrière modiste, à défaut une assujettie. — S'adresser chez Mme J. Linder, rue Numa Droz 18. 17216-2

Jeune homme est demandé de suite pour être entièrement chez son patron. **Pressant.** — S'adresser chez M. Rutti-Perret, rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 17188-2

Apprentie. On demande, dans un magasin de nouveautés, une jeune fille de toute confiance comme apprentie. Entrée de suite. Références exigées. 17237-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Femme de ménage. On demande de suite une bonne femme de ménage. — S'adresser rue des Tilleuls 7, au 2me étage. 17225-2

Commissionnaire. Jeune garçon libéré des ecoles est demandé. — S'adresser à l'atelier rue du Progrès 49, au rez-de-chaussée. 17240-2

Cuisinière propre et active, femme de chambre aimant les enfants, sont demandées. 17228-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une bonne fille connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Références exigées. Bons gages. 17227-2*
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL.

Fille. On demande, de suite, une bonne fille sachant cuisiner. — S'adresser chez M. Kaller, rue Léopold Robert 51, au magasin de chapeaux. 17164-2

Domestiques. On demande de suite deux bons domestiques sachant bien conduire les chevaux. 17181-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande des Cuisinières, Servantes, Jeunes filles pour aider au ménage. — S'adresser au Bureau de Placement de confiance, M. Jeannet, rue de la Paix 5, au 3me étage. 17168-2

Fille. On demande de suite une bonne fille pour garder les enfants et aider aux travaux du ménage. 17180-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fille. On demande de suite une bonne fille pour garder un enfant et aider dans petit ménage. Bons gages.— S'adresser chez M. Ch. Franck, rue Léopold Robert 58, au 2me étage. 17196-2

Journalière. On demande de suite une journalière pouvant faire les travaux de ménage tous les samedis. — S'adresser chez M. Justin Jobin, Place Neuve 4. 17226-2

Ebauches. Une fabrique de la localité demande 3 bonnes ouvrières pour différentes parties, et spécialement pour perçages. Entrée immédiate. 17161-1
S'adresser au bureau de l'«Impartial».

Décotteur-acheveur. Bon ouvrier connaissant bien cette partie est demandé de suite. — S'adresser au comptoir Louis Cattin, rue des Tourelles 45. 17236-1

Commissionnaire. La Maison A. Steiger, Comestibles, rue de la Balance 4, demande de suite un commissionnaire. 16688-1

Acheveurs. **On demande, de suite, deux acheveurs d'échappements après dorure. — S'adresser à la Fabrique d'horlogerie „la Maisonnette", rue du Commerce 9.** 17036-1

Remonteur. **On demande un bon remonteur de finissages connaissant sa partie à fond. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.** 17039-1

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier pour jouages et savonnettes ; à défaut, on donnerait dehors. — S'adresser rue Léopold Robert 2, au 2me étage. 17077-1

Echappements. On demande de suite un bon acheveur d'échappements après dorure. 17054-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de fonds or pour quelques heures. — S'adresser à l'atelier rue de l'Est 22. 17042-1

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme bien recommandé comme garçon de magasin. Bons gages. 17234-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille comme aide, si possible au courant de la vente. Références exigées. — S'adresser Halle aux Tapis, rue Léopold Robert. 17249-1

Jeune fille. On demande de suite ou dans la quinzaine, une jeune fille de toute moralité, pour aider à servir au café et au magasin. — S'adresser rue de la Paix 74. 17025-1

Pivoteurs. On demande de suite deux bons pivoteurs et 2 acheveurs pour pièces ancre fixes. Ouvrage facile et lucratif. — S'adresser chez M. Henri Guye, à **Bevaix.** 16579-1

Appartement. A louer pour le 31 octobre 1906 un beau pignon de 3 pièces et bout de corridor éclairé, près du Collège de la Citadelle. Prix, 450 francs. Confort moderne. — S'adresser au Bureau, rue Numa Droz 41, au 1er étage. 17220-5

Appartement. A louer pour le 31 octobre, un joli appartement moderne et bien exposé au soleil, 2 pièces, alcôve, belle cuisine et dépendances, balcon, eau et gaz installés, lessiverie et cour. 16678-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pour cas imprévu, à louer pour fin avril 1907, bel **APPARTEMENT** de 4 pièces, cuisine, dépendances, cour, lessiverie, gaz, remis à neuf, maison d'ordre, située près de la place de l'Ouest. — S'adresser à M. Léon Reuche, rue Numa Droz 76. 16504-3

Appartement. A louer, pour le 1er novembre, à prix réduit, un appartement de 6 pièces et dépendances. — S'adresser chez M. Maurice Picard, rue Daniel JeanRichard 23, au 3e étage. 17331-2

Appartement. A louer, pour le 30 avril 1907, un joli petit appartement de 3 pièces et dépendances, bien exposé au soleil, dans maison d'ordre. — S'adresser à M. H.-W. Guinaud, rue Numa Droz 70. 17194-2

Pignon. A louer, de suite ou époque à convenir, 1 pignon de 2 chambres, en plein soleil; maison tranquille, lessiverie et part aux jardins. 26 francs par mois, eau comprise. — S'adresser rue du Parc 31, au magasin. 17239-2

Geneveys-sur-Coffrane. A louer de suite ou pour époque à convenir, un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. 17250-5
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour fin octobre, un beau logement de 3 pièces parquetées, corridor, cabinet, vastes dépendances, plein soleil, eau et gaz. — S'adresser rue des Granges 6, au 2me étage, à droite. 17040-4

Versoix 1. A louer, pour le 31 octobre prochain, logement de 3 ou 4 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. Prix modique. — S'adresser Etude Jules DuBois, agent de droit, rue de la Cure 5. 16642-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée à un monsieur travaillant dehors et de moralité. — S'adresser rue Numa Droz 154, au 3me étage, à gauche. 17172-2

Belle chambre meublée, au soleil, à louer de suite dans maison d'ordre, à monsieur sérieux, de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 75, au 3me étage, à droite. 17217-2

Chambre. A louer près des Collèges 1 belle chambre bien meublée, au soleil, à monsieur de toute moralité.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17183-2*

Chambre. A louer de suite ou époque à convenir, à monsieur travaillant dehors, une très belle chambre meublée, située au soleil et entièrement indépendante. — S'adresser rue du Pont 17, au rez-de-chaussée. 17229-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs solvables et travaillant dehors. — S'adresser rue des Fleurs 9, au 1er étage, à gauche, le soir après 6 1/2 h. ou entre midi et 1 h. 17223-2

Appartement. A louer, pour le 30 avril 1907 ou avant, bel appartement de 6 pièces, 2 alcôves, 2 cuisines, doubles dépendances **2me étage,** rue du **Parc 39.** — S'adresser au magasin Perrenoud & Ludy, rue du Parc 39. 17106-2*

Pignon. A louer pour cause de départ et pour le terme, un beau petit pignon bien exposé au soleil. — S'adresser r. des Combettes 15, au pignon. 17132-4*

A louer pour le 31 octobre prochain de très beaux appartements de 3 et 4 pièces, balcons, chambres de bains, buanderie, séchoir, chauffage à eau chaude, etc. Prix modéré. — S'adresser à **M. J. Rufer-Graziano,** rue du Parc 94, **La Chaux-de-Fonds.** H-3733-C 16897-4*

Logement. A louer pour le 31 octobre 1906 un beau logement, au deuxième étage, bien exposé au soleil, composé de 5 pièces, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 13, au 1er étage, à gauche. 16434-7*

A louer de suite ou époque à convenir, à personnes tranquilles, **2me étage** moderne, bien exposé au soleil, composé de 5 chambres, balcon, cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité, buanderie, cour. — S'adresser **rue du Progrès 47,** au 1er étage. 15804-8*

Appartement. **A louer au centre, magnifique appartement de 7 chambres avec atelier, éventuellement 9 pièces. Confort moderne. Trois balcons. Buanderie et séchoir attenant. Conviendrait très bien pour fabricant d'horlogerie. — S'adresser à M. Otto Græf, rue de la Serre 13.** 11832-16*

Appartement. A louer, pour le 31 octobre, bel appartement au soleil, 3 chambres, cuisine et dépendances. Gaz dans les allées. Prix fr. 460, eau comprise. — S'adresser à M. Léopold Robert-Tissot, rue des Terreaux 14. 14076-16*

Appartements. A louer, pour le 31 octobre ou époque à convenir, dans les constructions derrière le Collège de l'Ouest, à l'angle de la rue de Pouillerel, de beaux appartements avec confort moderne, de 3 et 4 pièces. Plus un pignon non mansardé, de 3 pièces. — S'adresser chez M. Charles Nuding, rue du Parc 70, au 1er étage. 16122-17*

Appartement. A louer pour le 31 octobre 1906, au 1er étage, une chambre, cuisine et dépendances, près du Collège de l'Ouest. — S'adresser au bureau, rue Numa-Droz 41, au 1er étage. 16197-1

JEUNE HOMME

17424-2

Un JEUNE HOMME, libéré des écoles, trouverait de suite emploi rétribué comme AIDE-MAGASINIER aux Magasins **JULIUS BRANN.**

MODES

La Maison **Julius BRANN** cherche de suite une MODISTE expérimentée. 17425-2

COURS de DANSE et de MAINTIEN

pour jeunes gens et adultes

par M. E. Leuthold, Professeur de Gymnastique,

commenceront le **15 Octobre.**

Inscriptions à son domicile, **rue des Jardinets 23**, au 1er étage : Mme **Berlincourt**, magasin de tabacs, **rue de l'Hôpital 31**, et au Local du Cours, **Café du Commerce.** 17421-6

Tombola intime de la Société des Garçons Bouchers.

Liste des Numéros gagnants

Nos	Billets	Nos	Billets	Nos	Billets	Nos	Billets	Nos	Billets	Nos	Billets
1	827	38	1622	75	640	112	1549	149	970	186	407
2	3134	39	1459	76	2453	113	1785	150	1175	187	1791
3	1461	40	568	77	621	114	3513	151	461	188	2271
4	96	41	967	78	1077	115	1041	152	834	189	1428
5	1364	42	3121	79	2059	116	65	153	2815	190	3502
6	3777	43	300	80	1617	117	306	154	2192	191	1849
7	259	44	2679	81	2788	118	2149	155	3688	192	1354
8	152	45	60	82	2352	119	1985	156	2973	193	3564
9	1297	46	390	83	1503	120	2316	157	467	194	873
10	260	47	1351	84	2893	121	2339	158	2745	195	2045
11	792	48	2982	85	3650	122	3415	159	2178	196	1008
12	997	49	1881	86	2283	123	3806	160	1615	197	1531
13	2846	50	3711	87	364	124	3329	161	776	198	3478
14	1568	51	2798	88	1801	125	2191	162	1759	199	3616
15	2845	52	3519	89	2443	126	2470	163	2623	200	3881
16	1947	53	2585	90	3204	127	3746	164	425	201	2492
17	1312	54	91	91	633	128	887	165	2420	202	2389
18	389	55	3259	92	2800	129	362	166	102	203	1643
19	3637	56	1385	93	2795	130	2736	167	2388	204	3508
20	1233	57	510	94	3699	131	656	168	505	205	774
21	143	58	2213	95	494	132	155	169	1703	206	2615
22	20	59	3495	96	1508	133	3303	170	3304	207	3869
23	3447	60	238	97	3474	134	1060	171	1425	208	3112
24	2849	61	1927	98	2706	135	3586	172	2725	209	285
25	751	62	2099	99	19	136	302	173	509	210	2726
26	392	63	1241	100	3423	137	678	174	1769	211	493
27	1252	64	1748	101	2000	138	502	175	1768	212	1441
28	3255	65	1747	102	626	139	1667	176	1166	213	3098
29	1109	66	1289	103	3538	140	346	177	3748	214	3485
30	2097	67	1859	104	628	141	2364	178	1225	215	532
31	1250	68	1784	105	3088	142	3622	179	909	216	209
32	1249	69	2040	106	3962	143	555	180	2427	217	3149
33	531	70	1146	107	3532	144	233	181	1456	218	1969
34	1248	71	1952	108	2521	145	1637	182	756	219	2490
35	1274	72	301	109	2889	146	2256	183	1423	220	1330
36	2556	73	3947	110	372	147	115	184	3630		
37	3562	74	2804	111	1581	148	2248	185	607		

Les lots peuvent être retirés tous les jours, jusqu'au **15 octobre** courant, au Local, **HOTEL du SOLEIL, rue du Premier Mars**, de 7 à 10 h. du soir. Passé cette date, les lots restant deviendront la propriété de la Société.

Dr C. BOREL
absent

H-3857-c 17422-2

Commune de La Sagne

VENTE DE BOIS

Lundi 8 Octobre 1906. dès 8 heures du matin, la Commune de La Sagne vendra aux enchères publiques, aux conditions qui seront communiquées aux amateurs, les bois ci-après provenant de nettoiements et de coupe de bois secs, savoir environ :

250 - 300 stères bois de feu,
quelques perches,
4000 fagots rapés, et autres.

Rendez-vous le matin, à 8 heures, au **Haut du Crêt. Avant midi, les enchères auront lieu au Bois Vert, au Nord du Crêt et à l'Ordon ; après midi à la Corbatière où la vente commencera près de la Gare.**

La Sagne, le 3 octobre 1906.

17409-3 **Conseil communal.**

Une **maison de commerce** de la Suisse française **CHERCHE** une

Jeune fille catholique

de 15 à 17 ans, **bien instruite** et sachant très bien le français et l'**allemand**.

Adresser offres avec certificats, références et si possible photographie, sous chiffres **O. 4686 B.** à **Orell Fussli, Publicité, à Bâle.** Fo 3409 17410 2

Bon termineur de boîtes

connaissant les secrets, le jouage, le bassinage, polissage, finissage de boîtes, cherche **place stable.** — Adresser offres par écrit sous chiffres **P. A. 17411,** au bureau de l'Impartial. 17411-3

Banque de prêts sur gages Agence Wolff (S. A.)

2, RUE du MARCHÉ 2.

Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles.

Renseignements commerciaux.— Contentieux et recouvrements. — Gérances d'immeubles.— Remises de commerces. — Commandites. 1642-93

Plantages. Un bon planteur d'échappements ancre entreprendrait encore de 8 à 10 cartons par semaine. Ouvrage fidèle. — S'adresser rue des Terreaux 21. 17371-3

Rochets. Une bonne colimaçeuse de rochets cherche une place pour dans la quinzaine. 17399-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Lingère. Une bonne lingère se recommande pour des journées. — S'adresser rue du Progrès 13, au pignon. 17380-3

Modiste. Une jeune fille, parlant anglais, ayant travaillé 2 ans à l'Etranger, comme modiste, désire place dans un magasin ou chez modiste ou couturière. — S'adresser rue du Doubs 157, au 3e étage. 17417-3

Repasseuse. Une personne s'offre, pour repasser du linge, les après midi jusqu'à 6 heures. — S'adresser rue du Collège 19, au 2me étage, à gauche. 17413-3

Jeune homme sérieux, ayant fréquenté l'Ecole de commerce de notre ville et fait un stage de près d'un an dans la Suisse allemande, cherche place dans bonne maison d'horlogerie ou de commerce de la ville. — Adresser offres sous chiffres **W. C. 17147** au bureau de l'Impartial. 17147-2

Jeune fille. On désire placer entièrement, chez des personnes sérieuses, une jeune fille de 15 ans, pour une partie lucrative de l'horlogerie. — S'a dresser rue des Fleurs 26, au 3me étage. 17429-3

Acheveur. Jeune homme demande place comme acheveur-décotteur ; à défaut, entreprendrait des rhabillages. 17190-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Pivoteur. Bon pivoteur demande quelques cartons à faire par semaine. Prix nouveau tarif. — S'adresser rue Numa Droz 103. 17232-2

Jeune commis au courant de la fabrication d'horlogerie et de la correspondance allemande et française, demande place dans bonne maison de la localité. Bons certificats à disposition. Prétentions modestes. — S'adresser sous chiffres **J. G. 17061,** au bureau de l'Impartial. 17061-1

Commis. **Demoiselle sérieuse et active, connaissant à fond la langue française, ainsi que la comptabilité, serait engagée dans bureau de la localité. On demande également comme aide-commis une jeune fille ayant belle écriture. — Offres par écrit, sous chiffres L. E. 17372, au bureau de l'IMPARTIAL.** 17372-3

Commis. MM. Fils de R. Picard & Cie demandent un jeune commis sachant correspondre en anglais. 17402-3

Graveur. **On demande un ouvrier graveur sur argent. Travail suivi. — S'adresser à M. Louis Nicola, à GRANGES (Soleure).** 17351-3

Doreur. On demande un bon greneur. Entrée de suite. — S'adresser à l'atelier rue Léopold Robert 82. 17353-3

Logeages. On sortirait à domicile des logeages de pivotages en grandes pièces cylindre. — S'adresser à la Fabrique Bellevue, Place d'Armes. 17430-3

Savonneuse. Une personne sérieuse est demandée pour savonner les boîtes argent. On donnerait également des finissages de boîtes soignées à faire à domicile. — S'adresser à Mlle Moser, rue Numa Droz 120. 17396-3

Sertisseuse. **Une bonne sertisseuse travaillant au burin-fixe, pourrait entrer de suite dans une fabrique de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.** 17347-3

Jeune fille **sachant limer, pourrait entrer dans une fabrique de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.** 17346-3

Apprenti de commerce. La maison Henry & Cie offre place à un garçon ayant terminé ses classes dans de bonnes conditions.
S'adresser ser au bureau, rue de la Ronde 33, de 2 à 6 heures. 17336-3

Apprenties. Mlle Marguerite Droz, couturière, rue du Progrès 127, demande deux apprenties et une assujettie. Entrée de suite. 17382 6

Apprenti. On demande de suite ou époque à convenir un apprenti démonteur ou remonteur, ayant déjà travaillé soit échappements ou repassages ; à défaut, un assujetti. Petites pièces ancres soignés. 17415-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon, libéré des écoles, comme commissionnaire. Gages, 10 fr. par semaine. — S'adresser rue du Puits 15, au 1er étage. 17357-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour aider au ménage et faire commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue Léopold Robert 72, au 1er étage. 17428-3

Jeune homme est demandé de suite comme garçon de peine. — S'adresser à la Pâtisserie Steiner, rue Léopold Robert 74. 17378-3

Servante. Bonne fille est demandée pour ménage soigné. Bon traitement et bons gages. — S'adresser rue du Nord 61, au 1er étage. 17383-3

Servante. **On demande dans un ménage de deux personnes, une fille sachant bien cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné. Entrée au plus vite. Gage 40 fr. — S'adresser chez Mme Aimé Rueff, rue Léopold Robert 66, au 2me étage.** 17412-3

Jeune fille de toute moralité, âgée de 18 ans, est demandée de suite pour faire quelques petits travaux de ménage et quelques commissions du comptoir. — S'adresser à M. Seefeld, rue Léopold Robert 49. 17368-3

Jeune fille. On demande une jeune fille forte, pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser, le soir de 6 à 8 heures, rue Léopold Robert 76, au 3me étage. 17426-3

Jeune fille est demandée pour différents petits travaux entre ses heures d'école. — S'adresser rue des Jardinets 23, au 1er étage. 17423-3

Journalière. On demande une femme pour quelques heures par jour. — S'adr. rue du Parc 9, au 1er étage.
A la même adresse, on vendrait un grand potager français. 17414-3

Jeune homme **pourrait entrer dans Etude d'avocat et notaire de la ville. Rétribution immédiate. — S'adresser sous chiffres N. H. O. 16937 au bureau de l'Impartial.** 16937-3

On demande de suite dame ou jeune fille sachant coudre et disposant de quelques après-midis. — S'adr. rue du Puits 17, au 2me étage, à droite. 17114-3

Domestique. **On demande de suite un bon domestique pour aider à soigner les chevaux et livrer les combustibles ; travail à l'année de préférence. — S'adresser à M. S. Chapuis, fruits, légumes et combustibles, au Locle.** 17283-5

Rogneur. On demande un bon rogneur pour travailler à la machine. S'adresser à M. Henri Bugnon, ressorts, **Renan.** 17247-2

Aviveuse. Une bonne aviveuse de boîtes argent peut entrer de suite. — S'adresser rue Numa-Droz 105, au 2me étage. 17222-2

Emailleurs. **Plusieurs bons ouvriers émailleurs trouveraient place stable. Entrée de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser Fabrique de cadrans Paul Barbey, rue de l'Industrie 16.** 17341-2

2 Finisseuses de boîtes argent peuvent entrer de suite chez M. E. Meyer, à **Renan.** Travail assuré aux pièces ou au mois, 80 à 100 fr., suivant capacités. 17271-2

Appartement. **A louer, pour de suite, rue Numa Droz 68 et 74, deux beaux appartements de trois pièces dans maison d'ordre ; également plusieurs appartements de 2 pièces. — S'adresser chez M. Theile, architecte, rue du Doubs 93.** 17393-6

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 31 octobre 1906 un bel appartement de 3 chambres, cuisine et grandes dépendances ; gaz installé. Prix, 52.40 fr. par mois, eau comprise. — S'adresser rue de la Balance, au 2me étage, à gauche. 17395-1*
A la même adresse, on demande un bon **REPRÉSENTANT ; forte commission.**

Logement. A louer, pour date à convenir, petit logement bien exposé au soleil, une chambre à 2 fenêtres, cuisine et dépendances. Maison d'ordre. — S'adresser rue de l'Epargne 6, au 1er étage. 17376-3

Pour cas imprévu, à louer un logement de 3 ou 4 chambres, jardin, cour et lessiverie ; à défaut, on louerait séparément. — S'adresser rue du Progrès 61, au 2me étage. 17377-3

Rez-de-chaussée. A louer, de suite, un rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances, qui sera remis à neuf. Gaz installé. Prix, 30 fr. par mois. — S'adresser rue Général Dufour 4. 17354-3

Pignon. A louer, pour le 31 octobre, un beau pignon de 3 pièces, cuisine et dépendances. Lessiverie. — S'adresser rue Léopold Robert 86, au rez-de-chaussée. 17387-3

Chambre. A louer pour le 15 octobre, une chambre très bien meublée et au soleil, située près de la Gare, à un monsieur d'ordre. — S'adresser chez M. Lucien Juillerat, rue du Parc 80, au 1er étage. 17336-3

Chambre meublée à louer de suite, au soleil levant. — S'adresser rue Numa Droz 13, au 1er étage, après 8 h. du soir. 17361-3

Chambre. A louer petite chambre non meublée à dame ou demoiselle de toute moralité travaillant dehors. — S'adresser à la Librairie C. Luthy. 17352-3

Chambre. A louer, de suite, près du Collège de l'Abeille, petite chambre meublée ; prix, 10 fr. par mois.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 17408-3

Chambre. A louer, de suite, une grande chambre confortablement meublée, située au soleil, à monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue Numa Droz 59, au 2me étage. 17385-3

Chambre. A louer une chambre meublée et chauffée, à un monsieur. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au rez-de-chaussée. 17367-3

Chambre. A louer, dans une maison d'ordre, une belle chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Doubs 157, au 3me étage. 17416-3

Chambre. A louer une chambre meublée, bon marché, située près du Stand. — S'adresser rue de l'Emancipation 49, au 1er étage. 17248-5

Logement. A louer pour St-Martin prochaine, dans une maison moderne, à la Bonne-Fontaine (Eplatures), un beau logement au premier étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. à M. Ernest Villars, rue Daniel-Jeanrichard 9. 13300-30*

Chambre. A louer une chambre meublée, au soleil, chauffage central, à une personne travaillant dehors. Prix 16 fr. — S'adresser rue Jacob-Brandt 6, au rez-de-chaussée. 17027-1

Chambre. A louer, dans une maison d'ordre, une belle chambre bien meublée, à un monsieur honnête et travaillant dehors. 17032-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une dame tranquille, demande à louer pour courant de janvier un appartement de 3 pièces, situé à proximité de la place du Marché. — Adresser offres par écrit sous chiffres **B. D. 17254,** au bureau de l'Impartial. 17254-3

Une demoiselle solvable, cherche à louer chambre indépendante. Paiement d'avance si on le désire. — S'adresser, sous initiales **E. P. 17398,** au bureau de l'Impartial. 17398-3

Jeune homme cherche à louer une **chambre** non meublée, à 2 fenêtres et au centre, si possible indépendante. — S'adresser par écrit sous **J. N. 17419,** au bureau de l'Impartial. 17419-3

On demande à louer de suite une chambre et une cuisine, situées si possible au soleil.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 17171-3
A la même adresse, on demande à acheter un duvet et des oreillers.

On cherche pour un jeune homme de 19 ans fréquentant l'Ecole d'horlogerie, chambre et pension dans famille honorable. — Adresser les offres avec prix, sous initiales **O. M. 17267,** au bureau de l'Impartial. 17267-3

Un monsieur travailleur et de toute moralité, cherche chambre, de préférence chez une veuve honnête, — S'adresser sous initiales **E. R. 17244,** au bureau de l'Impartial. 17244-2

On demande à acheter un potager usagé mais en bon état, avec ou sans accessoires. — S'adresser rue du Progrès 87, au rez-de-chaussée. 17358-3

On demande à acheter une paire de grands rideaux couleur, à l'état de neuf. 17241-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter une machine à fraiser les places pour boîtes argent. — S'adresser sous chiffres **D. P. 17213** au bureau de l'Impartial. 17213-2

A vendre d'occasion, une magnifique vitrine en chêne, à deux portes, intérieur étagère, rayons glaces de 7 mm. d'épaisseur. — S'adresser rue de la Balance 10 A, au 2e étage, à gauche. 17370-3

A vendre 500 bouteilles vides, fédérales et ordinaires, propres, rendues à domicile, à 10 fr. le cent. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 60. 17355-3

A vendre une machine à coudre **Singer,** peu usagée, et un berceau ; très bas prix. Plus l'outillage pour pivoter. — S'adresser rue du Rocher 16, au rez-de-chaussée. 17405-3

A vendre une jolie table de salon, une chaise berceuse et une couleuse. — S'adresser, de 11 heures du matin à 2 heures après midi, rue du Doubs 51, au 3me étage, à droite. 17404-3

A vendre une zither (22 fr.), un violon (20 fr.), une guitare (11 fr.), une mandoline (15 fr.). — S'adresser rue du Nord 13, au 3me étage, à droite. 17403-3

A vendre un potager, nº 12, barre jaune, et accessoires. — S'adresser chez M. Meyerfrank, rue du Collège 19. 17379-3

Machine à sabler pour graveurs est à vendre (50 francs), jusqu'au 15 octobre. On peut en faire l'essai. — S'adresser rue du Progrès 15, au 2me étage. 17427-3

Curiosité. Breloques argent et argent doré, avec inscription « Oraison Dominicale » Prix, fr. 2. — E. Bolle-Landry, Bijoutier, Place de l'Hôtel-de-Ville. 17242-2

A vendre ou à échanger contre un balancier deux tours Wolf-Jahn Universel pour atelier, avec tous les accessoires. — S'adresser, de 7 h. à midi et de 2 à 7 h. du soir, Montbrillant 1, au 1er étage. 17202-2

Grand Magasin Léop. Rob. 38 **Sagne - Juillard**
Montres garanties. Riche assor. Cat gratis.3

Zither. A vendre une bonne zither-concert, avec étui et musique. — S'adresser, le matin et jusqu'à 2 heures après midi, rue Léopold Robert 62, au 4me étage, à droite. 17162-2

Occasion. A vendre, pour cause de deuil, une jolie robe entièrement neuve. Bas prix. — S'adresser rue de la Place d'Armes 1, au 3me étage, à gauche. 17206-2

A vendre une poussette, un berceau et des outils de polisseuse d'aciers. 17198-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre un escalier tournant. Prix très avantageux. — S'adresser rue de la Charrière 26. 17189-2

A vendre pour cause de départ 1 canapé à l'état de neuf, 1 table en noyer massif, 1 lit d'enfant, 1 lit de fer à 2 personnes, 1 potager à bois nº 12 et ses accessoires. — S'adresser chez M. Wuille, Collège de la Corbatière. 17219-2

A vendre faute d'emploi un fourneau en fer, peu usagé. — S'adresser rue du Grenier 43 B, au rez-de-chaussée. 17218-2

Perdu depuis la Gare en ville, 1 médaillon or. — Le rapporter, contre récompense, rue de la Serre 69, au sous-sol. 17313-2

Perdu lundi après midi une montre argent 18 lig. ancre. — La rapporter, contre récompense, chez M. Thiébaud, rue de Bel-Air 20. 17340-2

Perdu dimanche à la Gare, en prenant le train 1 heure pour Neuchâtel, une bourse de dame contenant 18 francs et quelques centimes. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Crêt 2, au pignon. 17215-1

Perdu une pelisse, depuis la Cantine des Convers jusqu'à la Vue-des-Alpes — La rapporter, contre récompense, chez Mme Lina Josi, **Convers-Gare.** 17221-1

Trouvé une somme d'argent. — S'adresser au Greffe de Paix de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 1er novembre 1906, 17309-2

Trouvé dimanche passé une boîte d'allumettes en or. — La réclamer rue du Pont 2, au rez-de-chaussée. 17208-1

Madame veuve **Elise Pittet-Grandjean,** ses enfants et sa famille, témoignent une profonde reconnaissance à toutes les personnes qui les ont entourés de tant de chaude et fidèle sympathie pendant la longue maladie de leur bien-aimé et durant les jours de deuil qu'ils traversent. 17369-1

FRITZ MARTI Soc. anon., WINTERTHUR.

Dépôt à Yverdon (Place de la Gare) **Dépôt et ateliers à Berne.**

Batteuses

à main, à manège et à moteur de différentes grandeurs, avec et sans nettoyeur, **Batteuses à vapeur, fabrication Lanz,** partout reconnues comme les plus excellentes, insurpassables quant au rendement et d'une propreté de grains minutieuse. Consommation minime de combustible.

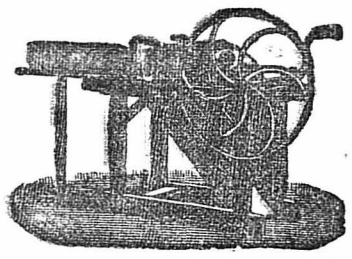

MACHINES A COMPRIMER LA PAILLE

avec LIEUSES à main ou automatique, éprouvées. — MANÈGES.

Tarares — Trieurs — Concasseurs
Hache-paille — Charrues. — Cultivateurs
Pompes à purin
Ecrémeuses
Pulvérisateurs et Soufreuses. Appareils à sécher les fruits
Livraison à l'essai
Garantie pour rendement et solidité.

REPRÉSENTANTS: MM. Gretillat-Perret, La Sagne. Charles Perrier, St-Blaise. — Sous-agent: Emile Javet, mécanicien, St-Martin. 12000-10

EMPLOYÉ

La Grande Blanchisserie Neuchâteloise
(Usine à vapeur)
S. GONARD & Cie
MONRUZ-NEUCHATEL
demande pour son dépôt de Chaux-de-Fonds:

une DAME ou DEMOISELLE pour la réception et l'expédition du linge. La préférence sera donnée à une personne du métier;
un COMMISSIONNAIRE pour la livraison à domicile.
Inutile de se présenter sans bonnes références. 17081-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

La Sécheresse du Doubs
Demandez partout les
Cartes Postales Illustrées
(5 vues)
exécutées d'après des photographies prises le 27 Septembre.
EDITEURS: 17103-2
C. & J. ROBERT-TISSOT, Chaux-de-Fonds.

Comme **Dépuratif** du **Sang** exigez la véritable
Salsepareille Model
contre
Boutons, Dartres
épaississement du sang, rougeurs, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorrhoïdes, affections nerveuses, etc.
Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes. 15430-34
Agréable à prendre: 1/2 l. 3 fr. 50, 1/2 l. 5 fr., 1 l. (une cure complète), 8 fr.
Dépôt général et d'expédition: **Pharmacie Centrale,** rue du Mont-Blanc 9, **Genève.**
Dépôts dans les pharmacies à la **Chaux-de-Fonds**: Bech, Béguin, Berger, Boisot, Bourquin, Buhlmann, Leyvraz, Monnier, Parel.
Au Locle: Wagner. **A Couvet:** Chopard. **A Fontaines:** Borel. **A Porrentruy;** Gigon, Kramer. **A Corcelles:** Leuba.

VARICES
Jambes ouvertes, plaies, varicocèles, exzémas, etc. Guérison certaine et prouvée par les H-30384-x 15382-10
Thés antivariqueux
Fr. 1.— la boîte, et
Pommade antivariqueuse
Fr. 1.50 le pot.
Envois partout contre remboursement. — Em. Kornhaber, herboriste, diplômé, Genève, Tour-Maîtresse 47.

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir:
Combettes 17, un atelier situé au soleil.

Centre de la ville, une grande cave. 7935-64*

Pour le 31 Octobre 1906
D.-JeanRichard 35, 2me étage, un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances. 8003

S'adresser en l'Etude du notaire René Jacot-Guillarmod, Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Pour bureaux et ateliers
à louer rue du Ravin 9 et 11, de suite ou pour fin avril 1907, de beaux locaux bien éclairés, au soleil. Force et lumière électrique installées. — S'adresser chez M. Arnold Beck, rue du Grenier 43-D. 6923-69*

Propriété à vendre
à LA JONCHÈRE (Val-de-Ruz)

M. **Jules Matthey-Doret** exposera en vente, par enchères publiques, **samedi 6 octobre 1906,** à 3 heures après-midi, en l'étude de M. ERNEST GUYOT, notaire, à **Boudevilliers.,** la propriété qu'il possède à **La Jonchère,** (Val-de-Ruz), comprenant:

Bâtiment couvert en tuiles, assuré pour 14,100 francs, renfermant 2 cuisines, 11 chambres, grange, écurie et dépendances.

Champs et verger bien entretenus, culture très facile, entourant la maison, mesurant 21,140 mètres carrés, soit 7 poses trois quarts environ.

Grand jardin. Beaux dégagements. Belles chambres au soleil; rural neuf et moderne; écurie pour 5 pièces de gros bétail. Situation l'une des plus belles du Val-de-Ruz; proximité immédiate d'une grande forêt de sapin; 15 minutes de la gare des Hauts-Geneveys et du village de Boudevilliers. Cette propriété conviendrait absolument pour beau séjour d'été; elle a toujours été recherchée comme telle. **Une personne voulant y recevoir des pensionnaires y ferait d'excellentes affaires. Bonne occasion pour un apiculteur, situation idéale pour ruches.** Entrée en jouissance le 30 avril 1907.

S'adresser pour visiter, à M. J. Matthey-Doret rue des Envers 41, Le Locle, et pour renseignements à M. Ernest Guyot, notaire, à Boudevilliers. H-3632-c 16367-2

Eine 9384-38*
National-Registrir-Kasse
verhütet Irrtümer und Verluste; sie bucht Ihre Verkäufe und schützt Ihr Geld.
Ihre WAREN kontrolliren Sie durch Wagen, Masse und Bücher;
Ihr GELD, das Sie für Ihre Waren bekommen, kontrolliren Sie nicht?
Ernst Schilling — BERN

La vue pour tous

par les verres en «flint» et «crown-glass» spécialement ordonnés par MM. les Drs-oculistes.

Les verres cylindriques et combinés sont livrés dans la journée

Maison d'Optique 17092-1
J. BOCH Fils, Opticien
Place Neuve 6
Atelier de réparations. Téléphone.

PURGATIF idéal

Les **Pilules PASSE-PARTOUT** préparées d'après une formule spéciale, agissent comme **purgatives, antiglaireuses** et **dépuratives** sans occasionner de coliques. Spécialement destinées aux personnes souffrant de constipation habituelle.

Pour les personnes préférant les tisanes, le **Thé de Saint-Marc** remplit le même but. Depuis 20 ans il est très apprécié des personnes en ayant fait usage. 2145-18

Dépôt général: **PHARMACIE BOISOT**
rue Fritz-Courvoisier 9

TÉLÉPHONE 156 TÉLÉPHONE 156
E. TANNER
TECHNICIEN-DENTISTE BREVETÉ
ex-assistant de 1ers Cabinets dentaires de Suisse et de l'étranger
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 8127-15
Spécialité d'ÉMAUX — DENTIERS à ponts — DENTIERS en tous genres
Prix modérés. Installation moderne.

Modèles d'écriture Ronde et Gothique, Méthode très facile à apprendre avec direction et reproduction photographique d'un cahier d'élève, par F. Bollinger-Frey, professeur de calligraphie à Bâle. — Prix: 1 franc.
Envois au dehors contre remboursement.
Imprimerie COURVOISIER, Place du Marché.

Etude de Me Paul JACOT, notaire, à Sonvilier

Vente mobilière

Jeudi 4 octobre courant, dès 3 heures de l'après midi, le Conseil judiciaire extraordinaire nommé à M. **Charles Hofstetter** ci-devant à Sonvilier, duement autorisé, exposera en vente publique et volontaire: 1 vache, 1 génisse, 1 veau, 2 chèvres, des meubles meublants tels que: canapé, commode, tables, chaises, tabourets, buffets, une machine à coudre, 1 potager, des outils aratoires en nature de colliers, scies, une quantité de fagots, des chars à échelle, un char à purin, une petite quantité de foin à distraire, 1 tas de fumier, en outre la récolte d'un champ de pommes de terre et de betteraves. Cette vente se fera au domicile Hofstetter et il sera accordé terme pour les paiements.

SONVILIER, le 1er octobre 1906.

Par commission:
17290-1 H-3280-J **Paul JACOT,** not.

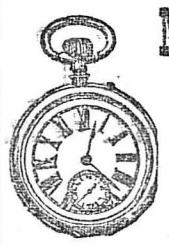

MONTRES égrenées
Montres garanties
Tous genres. Prix réduits
Beau choix.
F.-Arnold Droz
Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds
7850-124

EUGÈNE COHN
Technicien-dentiste
Dentiers en tous genres.
Spécialité: **Travaux de couronnes** et de **dentiers à pont.** — Prix modérés. **Conditions de paiements très favorables.**
LA CHAX-DE-FONDS
5, Place de l'Hôtel-de-Ville 5
HC-3797-c **Maison Bolle-Landry.** 17113-2

Quinquina Monnier
Cet extrait fluide, préparé suivant notre méthode spéciale, permet de préparer soi-même, immédiatement, un excellent vin de quinquina. 11403-11
Le flacon pour 1 litre: Fr. 1
Pharmacie Monnier Passage du Centre 4.

Pommes de terre pour encaver.

Arrivage prochainement de plusieurs wagons de belles pommes de terre première qualité, du canton de Vaud. Prix, fr. 8.— et 8.50 les 100 kilos, rendu franco à domicile. 17167-5

Se faire inscrire chez **M. Paul Jeanneret, rue du Ravin 1; Méroz, épicerie, Gibraltar 6; Calame, épicerie, rue du Puits 7; Chevaley, négociant, rue Léopold Robert 84.**

GENTIANE
GARANTIE PURE
EAU de VIE de LIES
QUALITÉ EXTRA
EAU DE CERISES
VIEILLE SUPÉRIEURE
de la Distillerie à vapeur des Crosettes
SCHŒNHOLZER & MONNIER
Détail: **Pharmacie Monnier**
Passage du Centre 4. 11402-4

A LOUER
de suite ou époque à convenir:

Quartier Nord, 3 pièces, alcôve, corridor, lessiverie et cour. 14905-12*

Quartier Est, deux appartements de 3 pièces, cuisine et dépendances. 14907

Au centre de la ville, plusieurs appartements de 3 pièces et dépendances, corridor, lessiverie, eau, gaz installés. 14908

S'adresser à M. **Henri Vuille, gérant,** rue St-Pierre 10.

Orfèvrerie
RICHARD - BARBEZAT
33, rue Léopold Robert 33.
Couverts de table
Cuillères 14790-3*
à café, à fruits, à légumes, à soupe, etc.
Prix réduits.

Vous qui souffrez
de **maux de gorge, toux, bronchites,** demandez partout le Bonbon pectoral
SALVATOR
fabriqué avec les véritables sucs de plantes pectorales. Attestation de M. le Dr et professeur Mermod, à Lausanne. 17251-39
G. Rothenbach, Yverdon, seul fabricant. En vente dans les bonnes épiceries.

Sage-femme de 1re Classe
Mme BLAVIGNAC
Reçoit **pensionnaires.** Soins de maladies de dames. **Consultations** tous les jours et par correspondance, **rue des Pâquis 3,** près la Gare, **Genève.** 8208-31

Pension Villa Carmen
NEUVEVILLE
Se recommande spécialement pour convalescents. Soins entendus par garde-malade expérimentée. Bonne cuisine. Bains du lac. Cure de raisins en automne (vignoble appartenant à la propriété). Prix de pension très modérés. — Références: Directeur Dr Surbeck, Berne. Dr Stauffer, Neuchâtel. Dr Gros, Neuveville et. 1357-13

A LOUER
de suite:

Un bel atelier avec bureau et dépendances; belle situation dans maison moderne; eau, gaz, électricité, installés.

Pour le 31 octobre 1906
Un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, lessiverie, cour et jardin. — Prix, 375 fr.

Pour le 30 Avril 1907
Premier étage de 3 pièces, salle de bains, cuisine et dépendances, balcon, vue superbe, lessiverie et cour. — Prix, 725 fr.

S'adresser à M. **H. Danchaud,** entrepreneur, rue de l'Hôtel-de-Ville 7B. 15997-10*

Appartement

à louer pour le 31 octobre, rue D.-JeanRichard 11, composé de 4 chambres et dépendances. 16135-9*

S'adresser en l'Etude René Jacot-Guillarmod, notaire, Place de l'Hôtel de-Ville 5.

Cartes postales illustrées Librairie A. Courvoisier

BRASSERIE
DE LA
MÉTROPOLE

TOUS LES JOURS
dès 8 heures du soir, A-53

Grand Concert
Orchestre de Bologne
Direction: TARTARINI.

— ENTRÉE LIBRE —

Tous les Vendredis, **TRIPES**

Brasserie des Voyageurs
86, rue Léopold Robert 86.

AVIS AUX GOURMETS!
TOUS LES JEUDIS SOIR

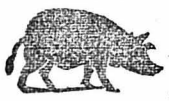

PIEDS de PORC
pannés.

9593-19* Se recommande, **Fritz Moser.**

Brasserie de la Serre

Tous les MERCREDIS soir
dès 7 1/2 heures 21226-78*

TRIPES ● TRIPES
à la Mode de Caen.

Café-Brasserie A. ROBERT
(PINSON)
14, rue du Collège 14.
JEUDI 4 OCTOBRE, à 8 h. du soir
Excellentes
TRIPES et CHAMPIGNONS aux TRIPES
BOLETS frais.
17179-1 Se recommande.

Dès aujourd'hui,

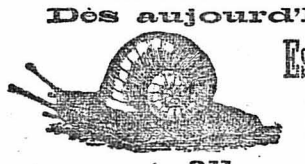

Escargots
Escargots
au
Café-Restaurant de
L'Espérance
H-3829-c derrière le Casino. 17210-2

TAILLEUR

Draperies Nouveautés pour hiver sont arrivées. **Vêtements sur mesures**, façon depuis **28** fr. Transformations d'habits. Travail pour jeunes gens. **Rhabillages** et **Dégraissages.** — Se recommande à sa bonne clientèle de la ville et des environs.
14487-3 **J. BRAND.** Tailleur,
Rue du Premier Mars 12 a, 2me étage.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Bureau 8 h. Rideau 8 1/2 h.

Pour 4 jours seulement
Dimanche 7, Lundi 8, Mardi 9, Mercredi 10 Octobre 1906
Grande Attraction!
THE AMERICAN VITOGRAPH
Cinématographe perfectionné. Le seul ayant fonctionné avec succès dans les plus grands établissements.
Actualités - Transformations - Féeries
Illusions - Scènes fantastiques - Scènes comiques, etc.
avec le concours de
M. HARRIS, chansonnier, dans ses dernières chansons d'actualité.
Programme rigoureusement choisi pour familles. 17294-2

PRIX DES PLACES : Balcon, 2 fr. 50. — Premières, 2 fr. — Fauteuils, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr. 50. — Secondes numérotées, 1 fr. 50. — Secondes non numérotées, 1 fr. — Troisièmes, 50 ct. — Billets en vente au bureau de location. H-5535-N

Matinée enfantine, Mercredi 10 Octobre. à 4 heures après midi.

ETUDE
TELL PERRIN
Dr en Droit et Avocat
Rue Léopold-Robert 47, 1er étage
Ouverte depuis le 1er Octobre H-3852-c 17365-6

COLLEGE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Ecole complémentaire

Tous les jeunes Suisses des années 1888 et 1889 sont tenus de se présenter à l'examen destiné à établir les rôles de l'Ecole complémentaire. Ces examens auront lieu **du 15 au 19 Octobre 1906**, de 4 à 7 h. du soir, et le **samedi 20 octobre**, de 1 à 4 h. du soir.

Les jeunes gens qui n'auraient pas reçu de convocation, **doivent s'inscrire** au plus tôt au Secrétariat des Ecoles, collège primaire. Ceux qui ont fait leur instruction primaire en langue allemande ou italienne seront dispensés de l'examen, sur présentation, avant le 1er octobre, d'une pièce officielle (livret scolaire, certificat de sortie, etc.).

La non-comparution aux examens sans motifs reconnus légitimes est punie de 24 heures d'arrêts (Loi, art. 108). H-3725-c 16850-2

La Chaux-de-Fonds, octobre 1906.

Commission scolaire.

Cours
de Broderie artistique et Lingerie

PRIX : fr. **10.**— OUVERTURE : **15 Octobre.** — Rue Numa-Droz 12. 2me étage, à droite. 17207-1

Apprenti Boulanger-Pâtissier

ON CHERCHE de suite ou pour époque à convenir un apprenti boulanger-pâtissier. — S'adresser à M. **Max Picard**, rue du Milieu, **Bienne.** Bl. 722 Y 17360-3

Mise au concours

La **fourniture de la pierre de taille des façades** (à l'exception des socles) **pour le nouvel Hôtel des Postes, à La Chaux-de-Fonds**, est mise au concours. Les plans et les conditions sont déposés au bureau de MM. Lambelet & Boillot, architectes, rue Léopold-Robert 72, à La Chaux-de-Fonds, où les entrepreneurs peuvent recevoir les formulaires de soumission. H-7300-Y

Les offres doivent être adressées sous enveloppe cachetée et affranchie, à la Direction soussignée, d'ici au **15 Octobre inclusivement** et porter la suscription : « Soumission pour l'Hôtel des Postes à La Chaux-de-Fonds. »

Berne, le 2 Octobre 1906.

17364-1 **Direction des Constructions fédérales.**

Banque Cantonale Neuchâteloise

A partir de ce jour la Banque délivre des **bons de dépôt** à 3 ans, munis de coupons d'intérêts annuels, au taux de **4 %** l'an.

Ces bons sont émis pour n'importe quel montant. H-5443-N 16663-1

Neuchâtel, le 21 Septembre 1906.

LA DIRECTION.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
du district de la Chaux-de-Fonds.

Le Tirage de la LOTERIE
est renvoyé au 17064-1
10 octobre

Fabrique d'horlogerie
d'une ville du Jura bernois demande un
Employé de bureau
bien au courant de la correspondance de fabrication, service des commandes et expéditions. Entrée immédiate.

Adresser offres par écrit, sous chiffres **H. 2140 D.**, à l'Agence **Haasenstein & Vogler**, à **Delémont.** 17363-3

LAPIDAGE
de
Boîtes facettes

Se recommande aux fabriques, graveurs et polisseuses. Ne se charge que du lapidage. 17362-3

Mme GRANDJEAN, rue A.-M. Piaget 65.

Un beau logement

de 5 pièces, cuisine et dépendances, balcon, terrasse, lessiverie, est à louer pour tout de suite ou pour le 30 avril 1907. Situation bien centrée. — S'adresser pour tous renseignements au bureau de gérances **Louis Leuba**, rue Jaquet-Droz 12. 16918-4

Dr SANDOZ
17231-1 de retour.
H-3833-c

Docteur DESCOEUDRES
DE RETOUR 17184-1

Dr F. Humbert
DE RETOUR
16924-1 du service militaire.

Dr H. MONNIER
de retour
13822-15 **du service militaire.**

AVIS

Toutes les personnes ayant encore des carnets d'escompte sont priées de les présenter d'ici au 10 courant. 17375-3

Epicerie, rue Numa Droz 19.

Déchets de platine

ainsi que **VIEUX BIJOUX**, sont achetés aux plus hautes prix. — Offres sous chiffres **D. D. 17373**, au bureau de l'Impartial. 17373-1

Pour cause de 13436-19*

VENTE de MAISON et RUPTURE de BAIL
Liquidation générale

Occasion unique pour faire les achats d'hiver à des **prix sans concurrence.**

Confections pour Dames et **Enfants,** Costumes, Jupes, Blouses et Fourrures.

Le choix complet pour la Saison d'hiver étant déjà arrivé, ces articles seront comme le reste liquidés à très bas prix.

RABAIS SPÉCIAL sur les Tissus pour Robes, Cretonnes et Guipure pour Rideaux, Tapis de table, Couvertures de lit, Toiles cirées, Descentes de lit, Plumes et Duvets.

Spencers — Caleçons. — Camisoles. — Châles russes. — Jupons. — Figaros. — Echarpes. — Blouses.

Pour diminuer au plus vite le grand stock, tous les articles en magasin sont cédés **au-dessous du prix de facture.** — Vu le prochain déménagement, la liquidation sera de courte durée.

A l'Alsacienne
38, RUE LEOPOLD-ROBERT 38

Caoutchouc

Draps imperméables
POUR LITS 17303-6
noirs, roses et blancs, première qualité anglaise. — Grand choix de
TOILES CIRÉES
J. Lonstroff — Téléphone **614** — CHAUX-DE-FONDS *Rue Léopold-Robert 41.*

Au Magasin de Comestibles
Rue Neuve 16-a
CARPES VIVANTES
Harengs salés
- Poulets -
16964-2 Se recommande, **Luks.**

Epicerie-Mercerie
rue Numa Droz 19.
Liquidation complète,
jusqu'au 10 courant, de tous les articles étant encore en magasin.
A. Roulet-Burklé,
17374-3 **rue Numa Droz 19.**

Agence de Prêts
sur objets d'or et d'argent
soit : **Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie**, etc. 15261-142
RUE LÉOPOLD ROBERT 55
au rez-de-chaussée,
vis-à-vis de l'HOTEL CENTRAL
Discrétion absolue. Téléphone **1198.**